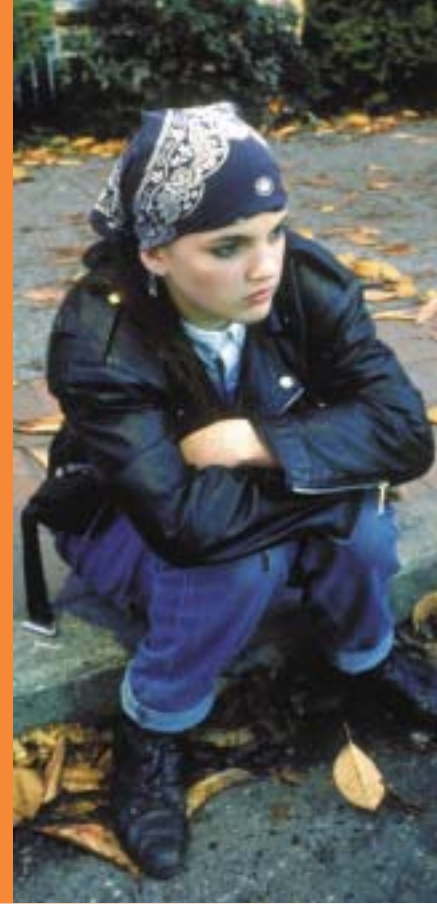





Les fenêtres sur la santé des jeunes :

Évaluation du programme Fonds pour la santé de la population relativement aux projets jeunesse de la région de la C.-B.

2004/2005





Les fenêtres sur la santé des jeunes :Évaluation du programme Fonds pour la santé de la population relativement aux projets jeunesse de la région de la C.-B.

Catalogue No. H124-8/2005F

ISBN 0-662-78969-5

Publié par l'Agence de santé publique du Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2005

Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de l'Agence de santé publique du Canada ou Santé Canada.

QP#4500112427



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les représentants de projets qui ont bien voulu partager ce qu'ils ont appris dans la réalisation de projets pour les jeunes inspirés de l'approche axée sur la santé de la population. Ils ont enrichi le rapport de leurs observations perspicaces et contribué aux recommandations qui y sont formulées.

Nous remercions "Zena Simces and Associates" de leurs efforts, dévouement et compétence pour préparer ce rapport pour l'Agence de santé publique du Canada.

Veillez noter que l'ancienne Direction générale de la santé de la population et de la santé publique (DGSPSP) de Santé Canada a été transformée en une nouvelle organisation appelée **Agence de santé publique du Canada**. Dans le présent document, les projets jeunesse financés dans le cadre du Fonds pour la santé de la population de 2002 à 2004 en Colombie-Britannique sont associés à la DGSPSP et à Santé Canada afin de maintenir la continuité chronologique avec les partenariats établis et le soutien fourni par l'ancienne organisation. **L'Agence de santé publique du Canada** est chargée de la production de ce document et toute demande de renseignement doit être adressée au bureau régional de celle-ci à l'adresse ci-dessous :

Adresse : **Agence de santé publique du Canada**
Bureau régional C.-B./Yukon
440F- 757, rue West Hastings
Vancouver (C.-B.) V6C 1A1

Tél. : 604-666-2729 Téléc. : 604-666-8986
Site Web national : www.phac-aspc.gc.ca

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Résumé.....	1
2. Introduction et contexte	4
2.1 Le Fonds pour la santé de la population (FSP)	4
2.2 Priorités de financement régionales en faveur des jeunes	5
2.3 Aperçu des projets jeunesse réalisés grâce au Fonds pour la santé de la population	6
2.4 Contexte de l'évaluation	8
3. Méthodologie.....	9
3.1 Description de la méthodologie	9
3.2 Limites de l'évaluation et leur impact	10
4. Conclusions	14
4.1 Processus de fixation des priorités régionales, de sollicitation de projets et de présentation et examen des demandes	15
4.2 Mesure dans laquelle les projets ont atteint leurs buts et objectifs avoués	19
4.3 Mesure dans laquelle les projets ont atteint les buts et objectifs du Fonds pour la santé de la population.....	21
4.3.1 Capacité d'intervention de la communauté sur les déterminants de la santé	23
4.3.2 Modèles communautaires de mise en application de l'approche axée sur la santé de la population	24
4.3.3 Base de connaissances pour l'élaboration des programmes et des politiques en santé de la population.....	26
4.3.4 Partenariats et rapports de collaboration intersectoriels pour agir sur les déterminants de la santé	28
4.4 Mesure dans laquelle les projets ont satisfait aux exigences de la demande de propositions concernant le financement de projets jeunesse	30
4.4.1 Enjeux relatifs aux jeunes	31
4.4.2 Capacités d'adaptation personnelles et revenu	32
4.4.3 Priorité accordée aux jeunes autochtones et à la jeunesse multiculturelle	34

4.5	Effets et incidences des projets	37
4.5.1	Participation et engagement des jeunes	38
4.5.2	Éducation et perfectionnement des compétences	41
4.5.3	Choix de modes de vie sains	43
4.5.4	Accès amélioré aux services	44
4.5.5	Sensibilisation et appui de la communauté	45
4.5.6	Capacité organisationnelle	47
4.6	Enseignements acquis au sujet de l'évaluation des projets jeunesse du FSP	48
4.7	Enseignements acquis au sujet de la durabilité des projets	53
4.8	Enseignements acquis au sujet du rôle de surveillance et de soutien exercé par Santé Canada.....	55
5.	Recommandations.....	57
Annexes		
1.	Description sommaire de chacun des dix projets jeunesse en santé de la population réalisés dans la Région de la C.-B. et du Yukon (projets financés entre avril 2002 et mars 2004)	63
2.	Questions d'évaluation.....	79
3.	Documents examinés	81
4.	Liste des produits créés par les projets jeunesse en santé de la population réalisés dans la Région de la C.-B. et du Yukon	83
5.	Modèle logique des projets financés par le Fonds pour la santé de la population en Colombie-Britannique	85



1. RÉSUMÉ

La présente évaluation vise à examiner l'efficacité globale du financement régional de projets jeunesse dans le cadre du Fonds pour la santé de la population de Santé Canada (FSP) en Colombie-Britannique et à produire un rapport d'évaluation de synthèse sur le programme. Le rapport a été produit à la demande de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Bureau régional de la Colombie-Britannique, désignée ci-après la DGSPSP. Le rapport est censé être utilisé par la DGSPSP comme un outil de planification future en Colombie-Britannique, mais il fera aussi l'objet d'une diffusion plus large, à l'échelle de Santé Canada et dans d'autres ministères fédéraux et provinciaux intéressés, ainsi que dans les communautés et chez les organismes qui oeuvrent auprès des jeunes.

« Entre avril 2002 et mars 2004, le FSP a subventionné dix projets à l'intention des jeunes... »

Entre avril 2002 et mars 2004, le FSP a subventionné dix projets à l'intention des jeunes allant d'initiatives communautaires locales à des projets d'envergure provinciale. Ces projets ont porté sur une gamme d'aspects qui influent sur les jeunes vulnérables, dont la vie dans la rue, la toxicomanie, l'abandon scolaire, l'exploitation sexuelle et les préférences sexuelles, et ont insisté plus particulièrement sur la jeunesse autochtone et multiculturelle.

Les données utilisées dans cette évaluation ont été recueillies grâce à l'étude de documents et par le biais d'entrevues avec des intervenants clés. Un ensemble de questions d'évaluation prédéterminées nous a guidé dans l'analyse du contenu des documents et a été utilisé pour les entrevues auprès des représentants des projets.

Dans les conclusions du rapport d'évaluation, nous abordons les principaux aspects suivants :

- ◆ Les enseignements acquis au sujet des processus du FSP, notamment la fixation des priorités régionales, la sollicitation de projets, et la présentation et l'examen des demandes.
- ◆ La mesure dans laquelle les projets ont atteint leurs buts, y compris les succès et les défis imprévus. Tous les projets ont déclaré qu'ils avaient atteint les buts recherchés et certains ont indiqué qu'ils avaient même dépassé les attentes. Un certain nombre de projets sont parvenus à atteindre leurs objectifs en dépit de sérieuses difficultés.
- ◆ La mesure dans laquelle les projets ont atteint le but global du FSP, qui est d'accroître la capacité d'intervention de la communauté sur tous les déterminants de la santé, et la mesure où les objectifs particuliers du Fonds ont été atteints. Une des contributions les plus importantes des projets jeunesse a été la conception et la mise en oeuvre de modèles de prévention ou d'intervention appliqués à l'échelle de la communauté. En outre, les exécutants des projets ont conçu des produits (documents, vidéos, etc.) qui ont enrichi la base de connaissances pour l'élaboration des programmes et des politiques en santé de la population qui concernent les jeunes. De plus, un grand nombre de leçons peuvent être tirées de l'expérience des projets du point de vue de la formation de partenariats et de rapports de collaboration intersectoriels.
- ◆ La mesure dans laquelle les projets ont satisfait aux exigences énoncées dans la demande de propositions concernant le financement de projets jeunesse régionaux, surtout en ce qui touche les capacités d'adaptation personnelles et le revenu, et l'accent mis sur la jeunesse autochtone et multiculturelle.
- ◆ Les effets et incidences des projets. Les principaux effets dont il sera traité dans ce rapport comprennent : la participation et l'engagement des jeunes, l'éducation et le perfectionnement des compétences, les choix de modes de vie sains, l'accès amélioré aux services, la sensibilisation et l'appui de la communauté, et la capacité organisationnelle. Pour chacun de ces effets, le rapport détaille les indicateurs de réussite et les enseignements dégagés.
- ◆ Les enseignements acquis au sujet de l'évaluation des projets jeunesse du FSP, notamment les difficultés auxquelles les projets se sont heurtés dans l'élaboration de modèles logiques et la mise en oeuvre de leurs processus d'évaluation.
- ◆ Les enseignements acquis au sujet de la durabilité des projets, y compris des exemples de stratégies utilisées avec succès dans des projets pour favoriser la durabilité de leurs initiatives une fois que la contribution du FSP aurait cessé.
- ◆ Les enseignements acquis au sujet du rôle de surveillance et de soutien exercé par Santé Canada, y compris des suggestions qui peuvent être envisagées pour améliorer le soutien à l'avenir.

Le rapport présente des recommandations pour les actions futures, lesquelles portent sur les aspects suivants :

- ◆ Le processus de fixation des priorités de financement du FSP
- ◆ La mise en oeuvre et la gestion des projets
- ◆ L'élaboration des politiques et le transfert des connaissances
- ◆ Les effets et les incidences des projets jeunesse
- ◆ L'évaluation
- ◆ La durabilité
- ◆ Le rôle de surveillance et de soutien de Santé Canada.

En conclusion, il ressort du rapport que les organismes communautaires voués aux jeunes ainsi que tous les ordres de gouvernement et les communautés elles-mêmes doivent unir leurs efforts afin d'arrêter une stratégie globale concertée à l'égard des jeunes en Colombie-Britannique en vue d'aborder les enjeux qui concernent la jeunesse. Cette stratégie en faveur des jeunes devrait prendre appui sur les enseignements tirés des projets jeunesse du FSP et envisager les mesures suivantes :

- ◆ Utiliser des modèles et des approches éprouvés de prévention et d'intervention auprès des jeunes, et s'assurer que ces modèles, ainsi que l'information sur les produits, la formation et les ressources connexes, soient décrits dans un langage clair et qu'il y ait un processus en place pour disséminer ce savoir plus largement, en Colombie-Britannique et ailleurs au Canada.
- ◆ Élaborer des indicateurs de réussite et des outils de mesure communs concernant l'engagement des jeunes et le renforcement des capacités des jeunes et des communautés, qui puissent être appliqués par un large éventail de programmes pour les jeunes à la grandeur de la province.
- ◆ Appuyer les projets de recherche longitudinale et produire des études longitudinales pour être mieux en mesure de déterminer l'incidence des modèles de prévention ou d'intervention sur les jeunes et les communautés où ils vivent.
- ◆ Concevoir des stratégies pour aider les organismes et les communautés qui s'attaquent aux problèmes des jeunes à former des partenariats à long terme avec d'autres intervenants, comme d'autres ordres de gouvernement, le secteur privé et d'autres bailleurs de fonds, afin de favoriser la durabilité des initiatives pour les jeunes.
- ◆ Engager la participation des jeunes à cette stratégie, non seulement à l'échelon communautaire mais aussi au sein d'organismes fédéraux et provinciaux, pour qu'ils jouent le rôle de conseillers de programme auprès des projets financés à l'intention des jeunes.



2. INTRODUCTION ET CONTEXTE

La présente évaluation vise à examiner l'efficacité globale du financement régional de projets jeunesse dans le cadre du Fonds pour la santé de la population de Santé Canada (FSP) en Colombie-Britannique et à produire un rapport d'évaluation de synthèse sur le programme. Le rapport a été produit à la demande de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Bureau régional de la Colombie-Britannique, désignée ci-après la DGSPSP. Le rapport est censé être utilisé par la DGSPSP comme un outil de planification future en Colombie-Britannique, mais il fera aussi l'objet d'une diffusion plus large, à l'échelle de Santé Canada et dans d'autres ministères fédéraux et provinciaux intéressés, ainsi que dans les communautés et chez les organismes qui oeuvrent auprès des jeunes.

La présente section vise à mettre l'évaluation en contexte. Elle expose l'objet, les objectifs et les principes du FSP, de même que les priorités de financement régionales en faveur des jeunes, et présente une brève description des divers projets jeunesse que le FSP a financés en Colombie-Britannique entre avril 2002 et mars 2004.

2.1 Le Fonds pour la santé de la population (FSP)

Le Fonds pour la santé de la population (FSP) a été créé en 1997 pour soutenir la mise en oeuvre de l'approche axée sur la santé de la population. Cette approche reconnaît qu'un grand nombre de facteurs influent sur la santé. Ces déterminants de la santé

« Cette approche reconnaît qu'un grand nombre de facteurs influent sur la santé. »

comprennent notamment les environnements social, économique et physique, les pratiques personnelles en matière de santé, les habiletés et les capacités d'adaptation personnelles, le patrimoine biologique, le développement sain durant l'enfance, les services de santé, le sexe

et la culture. L'approche axée sur la santé de la population favorise la prévention et les actions positives sur les déterminants qui améliorent la santé et le bien-être de la population dans son ensemble, ou qui atténuent les inégalités du point de vue de l'état

de santé entre différents groupes de population et au sein de ceux-ci. De plus, cette approche insiste sur le fait que le développement sain à toutes les étapes de la vie – l'enfance et l'adolescence, le début et le milieu de l'âge adulte et la fin de la vie – sont la clé d'une bonne santé.

Le FSP vise à accroître la capacité d'intervention de la communauté sur les déterminants de la santé et sur l'interaction qui s'exerce entre eux. Les objectifs particuliers du Fonds consistent à : élaborer, mettre en oeuvre, évaluer et diffuser des modèles communautaires de mise en

application de l'approche axée sur la santé de la population; augmenter la base de connaissances pour l'élaboration des programmes et politiques en santé de la population; multiplier les partenariats et développer la collaboration intersectorielle pour agir sur certains déterminants de la santé ou des combinaisons de déterminants. Les principes à la base du FSP sont la promotion de la participation de la population desservie et le renforcement de la collaboration entre les secteurs public, privé, professionnel et bénévole.¹

« Le FSP vise à accroître la capacité d'intervention de la communauté sur les déterminants de la santé »

2.2 Priorités de financement régionales en faveur des jeunes

Le Bureau régional de la Colombie-Britannique de la DGSPSP a mené un processus de planification stratégique à l'égard du FSP et a déterminé que les jeunes en seraient la principale cible. D'autres sources confirmaient l'à-propos de mettre l'accent sur les jeunes et ont aidé à cerner les domaines d'action prioritaires pour les jeunes. Les priorités de financement régionales en faveur des jeunes pour 2002-2004 ont été définies sur la foi de données recueillies dans le Discours du Trône prononcé à l'ouverture du 37^e Parlement (2001), les Rapports sur les plans et les priorités de Santé Canada de 2001-2002 et 2002-2003, l'énoncé des buts et objectifs de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de Santé Canada, l'analyse de la conjoncture régionale en matière de santé des jeunes (2001), le bilan des lacunes et des capacités régionales et l'énoncé des priorités provinciales. (*La section 3.2 présente la liste détaillée des sources de documentation sur le programme qui ont servi à établir les priorités.*) Cette information a permis de dégager les enjeux suivants liés aux jeunes comme priorités d'action régionales :

- ◆ Santé mentale (suicide, dépression, toxicomanie, image corporelle)
- ◆ Exploitation sexuelle
- ◆ Santé sexuelle
- ◆ Abandon scolaire
- ◆ Chômage
- ◆ Prévention du crime et de la violence
- ◆ Les sans-abri et la vie dans la rue.

¹ Les buts, objectifs et principes sous-jacents du Fonds pour la santé de la population sont énoncés dans l'ouvrage Fonds pour la santé de la population, Guide du requérant, publié par Santé Canada en juillet 2001.

Des critères ont été fixés à l'égard des priorités de financement régionales en faveur des jeunes, lesquels prescrivaient que tous les projets devaient :

- ◆ Agir sur au moins deux des cinq déterminants de la santé, soit les capacités d'adaptation personnelles, le revenu et le statut social, l'éducation, l'emploi et les conditions de travail, et les environnements sociaux, l'accent étant mis sur les capacités d'adaptation personnelles et le revenu.
- ◆ Démontrer un accroissement des connaissances grâce à la mise en oeuvre d'un nouveau modèle de prévention ou d'intervention.

De plus, on a accordé la préséance aux projets qui renfermaient une composante à l'intention des Autochtones ou qui tenaient compte des besoins particuliers des communautés multiculturelles². (*La section 4.1 examine plus en détail comment les priorités régionales ont été fixées.*)

2.3 Aperçu des projets jeunesse réalisés grâce au Fonds pour la santé de la population

Le FSP a subventionné dix projets à l'intention des jeunes entre avril 2002 et mars 2004, allant d'initiatives communautaires locales à des projets d'envergure provinciale. Ces projets ont porté sur une gamme d'aspects qui influent sur les jeunes vulnérables, dont la vie dans la rue, la toxicomanie, l'abandon scolaire, l'exploitation sexuelle et les préférences sexuelles, et ont insisté plus particulièrement sur la jeunesse autochtone et multiculturelle.

Plusieurs grands thèmes se retrouvaient d'un projet à l'autre, à des degrés plus ou moins grands, tels que l'importance de l'engagement des jeunes; l'accent mis sur les capacités d'adaptation personnelles et le perfectionnement des compétences; la promotion de choix de modes de vie sains; l'amélioration de l'accès aux services destinés aux jeunes; la sensibilisation des communautés aux enjeux relatifs aux jeunes; et l'accroissement de l'appui communautaire et de la capacité d'agir sur les enjeux relatifs aux jeunes. Ces thèmes sont examinés en détail plus loin dans le rapport.

Sont relevés ci-dessous chacun des dix projets jeunesse financés, de même que l'organisme promoteur et l'objet principal du projet. *Le lecteur trouvera une description sommaire de chaque projet à l'annexe 1 :*

- ◆ **Powell River Youth Project** (Projet jeunesse de Powell River) – Coast Garibaldi Community Health Service Society : Soutien d'un conseil consultatif de jeunes, au profit de tous les jeunes dans la communauté, pour la promotion de modes de vie sains.
- ◆ **Men@peers** - Prostitute Empowerment Education Resource Society : Sensibilisation, soutien et ressources pour les jeunes de sexe masculin exploités sexuellement.

² Les priorités et critères sont tirés d'une lettre de demande de propositions que la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de la C.-B. et du Yukon, a envoyée à des groupes communautaires partout dans la province, le 5 octobre 2001.

- ◆ **Street Link** (Connexion aux jeunes de la rue) - Punky Lake Wilderness Camp Society : Aide aux jeunes sans-abri et aux jeunes autochtones à risque pour raffermir leur assurance personnelle par l'exploration de leur identité culturelle et le renforcement des capacités d'adaptation personnelles.
- ◆ **Programme Youth Against Violence** (Jeunesse contre la violence) – Centre d'éducation autochtone : Sensibilisation des jeunes autochtones (et de la communauté autochtone) au problème de la violence familiale et formation des jeunes autochtones aux méthodes d'intervention axées sur la guérison.
- ◆ **Hands on Protecting and Education Support Initiative for Youth - HOPE** (Protection concrète et soutien éducatif pour les jeunes) - People for a Healthy Community on Gabriola Society : Prestation de programmes visant à développer du ressort psychologique chez les jeunes de 13 à 17 ans.
- ◆ **From the Inside Out: Promoting Resiliency in Early Adolescence** (Du dedans au dehors : développement d'un ressort psychologique chez les jeunes adolescents) - McCreary Centre Society : Partenariats avec trois communautés et élaboration d'outils pratiques et de stratégies pour intéresser les jeunes adolescents à des activités propres à favoriser leur développement positif.
- ◆ **First Nations School Success Project** (Projet pour le succès scolaire des Premières nations) - Urban Native Youth Association : Amélioration des perspectives des jeunes autochtones grâce à du soutien et des ressources éducatives qui les encourageront à demeurer aux études et à réussir tant sur le plan scolaire que social.
- ◆ **Multicultural Peer Support Program – MY Circle** - (Programme multiculturel de soutien par les pairs – Cercle de la jeunesse multiculturelle) - Immigrants Services Society of BC : Aide aux jeunes immigrants et réfugiés âgés de 14 à 24 ans qui essaient de s'adapter à une nouvelle vie au Canada, en vue de promouvoir le partage de stratégies d'adaptation, de rompre l'isolement, d'enseigner de nouvelles compétences et de communiquer de l'information sur les ressources disponibles.
- ◆ **Downtown Street Voice: Youth Participation Strategy** (Parole aux jeunes de la rue du centre-ville – stratégie pour la participation des jeunes) - Covenant House Vancouver : Accent mis sur les jeunes de la rue pour leur fournir la capacité et les compétences nécessaires pour prendre part aux processus décisionnels du Covenant House et avoir voix au chapitre des questions qui touchent les jeunes de la rue.
- ◆ **Connecting with Pride: Enhancing the Health of LGBTQ³ Youth in BC** (S'unir dans la fierté : améliorer la santé des jeunes LGBTQ en Colombie-Britannique) - Pacific Foundation for the Advancement of Minority Equality désignée le Centre) : Lutte contre l'homophobie et l'hétérosexisme, renforcement des qualités de meneur chez les jeunes LGBTQ, surtout à l'extérieur du Lower Mainland, et collecte d'information sur les besoins des jeunes à deux esprits (jeunes LGTBQ dans la communauté autochtone).

³ lesbiennes, gais, bisexuels, transgenderistes et adolescents en questionnement

2.4 Contexte de l'évaluation

Cette évaluation vise à examiner l'efficacité globale du financement régional de projets jeunesse dans le cadre du FSP et à produire un rapport d'évaluation de synthèse sur le programme. Chacun des dix projets financés a déjà fait l'objet d'une évaluation. L'idée n'est donc pas de soumettre les projets à une nouvelle évaluation, mais plutôt d'étudier la mise en oeuvre générale du programme de financement du FSP en faveur des jeunes à l'échelle de la Région et de formuler des commentaires à ce sujet. De plus, cette évaluation de synthèse a pour but de cerner ce qui a bien fonctionné dans les divers projets et les enseignements qui peuvent en être tirés afin de répondre aux besoins des jeunes à l'avenir dans la perspective de la santé de la population. Le présent rapport d'évaluation passe en revue le processus de financement et ses résultats, et examine les effets et les incidences des projets au regard des objectifs du FSP et des critères particuliers définis dans la demande de propositions concernant les projets jeunesse régionaux financés par le FSP. En outre, cette évaluation a été réalisée conformément au guide d'appréciation des études d'évaluation de Santé Canada (*Evaluation Study Assessment Guide*, ébauche datée de mars 2003) et aux exigences précisées dans le contrat du consultant. Plus précisément, le rapport d'évaluation vise à :

- ♦ Examiner le processus de fixation des priorités régionales et de financement dans le cadre du FSP qui a donné lieu aux dix projets mentionnés et formuler des avis sur la valeur et l'efficacité du processus.
- ♦ Évaluer la mise en oeuvre des projets au cours de la période de financement de deux ans pour apprécier la mesure dans laquelle les projets ont atteint leurs buts, et la mesure où les objectifs du FSP ont été atteints.
- ♦ Analyser les effets et les incidences des projets, et les enseignements qu'on en a tirés.
- ♦ Analyser les méthodes d'évaluation des projets, y compris les rapports d'évaluation et l'utilisation de modèles logiques.
- ♦ Examiner le rôle de surveillance et de soutien exercé par Santé Canada.
- ♦ Formuler des recommandations au sujet de l'efficacité des pratiques de financement régionales liées au FSP et de leur incidence sur la jeunesse autochtone et multiculturelle.
- ♦ Dégager les conséquences qui découlent de cette évaluation pour les travaux futurs.





3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Description de la méthodologie

Les données utilisées dans cette évaluation ont été recueillies grâce à l'étude de documents et par le biais d'entrevues avec des intervenants clés. Un ensemble de questions d'évaluation prédéterminées nous a guidés dans l'analyse du contenu des documents. Ces questions d'évaluation ont également été utilisées lors des entrevues menées auprès des coordonnateurs de chacun des dix projets jeunesse financés et de plusieurs gestionnaires, après l'examen de la documentation. La collecte de données de plusieurs sources au moyen des mêmes questions d'évaluation a permis d'établir des comparaisons et de corroborer l'information. (*Voir l'annexe 2 - Questions d'évaluation.*) L'analyse se veut qualitative pour présenter une perspective complète des succès et des défis, et pour dégager des enseignements clés qui nous aideront à comprendre les incidences des projets financés et guideront les travaux futurs.

« Un ensemble de questions d'évaluation prédéterminées nous a guidés dans l'analyse du contenu des documents. »

Voici les types de documents sur le programme que nous avons dépouillés et analysés :

- ♦ documentation utilisée avant le processus de sollicitation de projets
- ♦ documentation liée au processus de demande et à l'examen des demandes
- ♦ documents justificatifs et documents de suivi, tels que les rapports d'étape trimestriels des projets
- ♦ matériel d'évaluation, y compris les modèles logiques (plans de travail des projets), les évaluations provisoires et les rapports d'évaluation finals
- ♦ autres renseignements pertinents produits par les projets.

L'annexe 3 contient la liste complète des documents examinés.

3.2 Limites de l'évaluation et leur impact

Deux facteurs ont imposé des limites importantes du point de vue de la conduite de l'évaluation et de l'appréciation de l'efficacité globale du financement régional de projets jeunesse dans le cadre du FSP en Colombie-Britannique. Un de ces facteurs a trait à la disponibilité et à la qualité de la documentation; l'autre tient à la durée limitée du financement. Ces limites sont examinées plus en détail ci-dessous.

Dépouillement des documents

Étant donné qu'une des principales sources d'information pour ce projet consistait dans le dépouillement de la documentation existante, la disponibilité et la qualité de cette documentation ont influé sur l'information qui pouvait en être tirée pour jauger l'efficacité globale du financement régional consacré aux jeunes dans le cadre du FSP en Colombie-Britannique.

La documentation existante utilisée pour cette évaluation de synthèse du programme peut être classée en trois catégories :

1. la documentation du programme, comprenant des renseignements sur la fixation des priorités, la sollicitation de projets, le processus de demande et la sélection des projets;
2. la documentation liée au suivi des projets, y compris les rapports d'étape trimestriels;
3. le matériel d'évaluation, ce qui comprend le modèle logique, et les rapports d'évaluation provisoires et finals.

En gros, les documents disponibles ont fourni les renseignements de base nécessaires pour effectuer l'examen et l'évaluation de synthèse des projets. Toutefois, certaines limites inhérentes à la documentation nous ont obligés à recueillir des données complémentaires au moyen d'entrevues avec le consultant du programme à la DGSPSP de Santé Canada responsable des projets jeunesse du FSP ainsi qu'auprès des représentants des projets (coordonnateurs et(ou) gestionnaires des dix projets jeunesse financés dans la région). Il est utile de mettre en relief certaines des limites qui entachaient l'information documentée afin d'aider à orienter les exigences en matière de documentation à l'avenir.

Documentation du programme

Les observations suivantes ont été faites au sujet de la documentation du programme ayant trait à la fixation des priorités régionales, à la sollicitation de projets, à la présentation des demandes et à leur examen : (*La section 4.1 traite également de ces processus.*)

- ◆ D'une façon générale, la documentation concernant la fixation des priorités du FSP appuyait la décision que le Bureau régional de la DGSPSP avait prise de mettre l'accent sur les jeunes. L'identification des priorités régionales et la

détermination subséquente des enjeux propres aux jeunes qui sous-tendraient la sollicitation de projets, avaient été basées sur de l'information tirée des sources suivantes :

- Discours du Trône prononcé à l'ouverture du 37^e Parlement (2001)
- Rapports sur les plans et les priorités de Santé Canada de 2001-2002 et 2002-2003
- Fonds pour la santé de la population - Guide du requérant (2001)
- Le Plan d'action pour promouvoir l'approche axée sur la santé de la population au Canada
- Orientations stratégiques nationales
- Mobilisation en faveur de la santé de la population : stratégie régionale (1999)
- Priorités nationales du FSP (2001)
- Plan stratégique provisoire de la DGSPSP (2001-2004)
- Planification stratégique de la DGSPSP dans la Région de la Colombie-Britannique et du Yukon (2001-2002)
- Buts de la Colombie-Britannique en matière de santé, ministère provincial de la Santé et ministère responsable des personnes âgées (1997)
- Plan de rendement, ministère provincial des Enfants et de la Famille (2001-2002 / 2003-2004)
- Cadre de la politique Jeunesse, ministère provincial des Enfants et de la Famille (2000)
- Analyse de la conjoncture régionale en matière de santé des jeunes, préparée pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de la Région de la Colombie-Britannique et du Yukon (2001)

« Le Plan d'action pour promouvoir l'approche axée sur la santé de la population au Canada. »

- ◆ Les processus de fixation des priorités semblaient procéder d'un effort collectif régional : avant la rédaction de la demande de propositions, dans le but de susciter une rétroaction, des ébauches d'idées ont été partagées avec le Bureau régional par la diffusion d'un document interne intitulé : *Considerations for Population Health Fund Solicitation Process 2001-2002*.
- ◆ La demande de propositions énonçait clairement les exigences auxquelles les propositions devaient répondre.
- ◆ Le processus de présentation de demandes était bien documenté dans l'ouvrage Fonds pour la santé de la population - Guide du requérant.
- ◆ Étant donné que toutes les étapes n'en avaient pas été documentées, les processus généraux de fixation des priorités, de demande de propositions et de sollicitation de projets ont été éclaircis au moyen de consultations auprès du consultant du programme à la DGSPSP de Santé Canada responsable des projets jeunesse du FSP.

- ◆ La documentation disponible sur les critères de sélection des projets, ainsi que sur le mandat et la composition du comité d'examen, et le résumé des commentaires du comité sur les points forts et les lacunes des propositions étaient compréhensibles et utiles. Cependant, il s'est avéré difficile d'obtenir de l'information détaillée sur le processus d'examen des demandes, et il a fallu compléter les renseignements disponibles au moyen d'entrevues avec le consultant du programme à la DGSPSP.

Documentation liée au suivi des projets

Pour ce qui est de l'information concernant le suivi des projets, tous les projets avaient produit des rapports d'étape trimestriels au cours de la période de financement de deux ans. Les rapports d'étape avaient une structure standardisée qui comprenait des renseignements sur le développement organisationnel, les partenariats, l'approche communautaire et le renforcement des capacités des communautés, la création de produits et les activités d'évaluation. Cette structure standard a permis d'uniformiser le processus de rapports dans une certaine mesure et a centré l'attention sur les principaux points d'intérêt du programme. Toutefois, plusieurs limites ont été relevées. Par exemple, la qualité variable des réponses fournies dans les rapports d'étape a posé un sérieux problème. Les rapports donnaient une très bonne idée des activités accomplies par le projet, et un aperçu des grands défis rencontrés et principaux succès, mais l'information sur les leçons apprises, les effets et résultats, et la durabilité des projets était lacunaire. En particulier, nous avons constaté les lacunes suivantes :

- ◆ Un certain nombre de projets ont fait état des leçons particulières apprises, mais dans un bon nombre de rapports d'étape, l'information fournie à ce chapitre consistait en des descriptions des activités menées.
- ◆ Beaucoup des rapports d'étape n'indiquaient pas clairement les résultats ou les effets du projet. Les résultats étaient souvent définis en termes d'extrants, comme le nombre de jeunes ayant participé à un événement ou un atelier.
- ◆ Le lien entre les résultats signalés et les objectifs du projet n'était pas évident. Il était parfois difficile de dire si les projets accomplissaient ce qu'ils étaient censés faire.
- ◆ Un certain nombre de projets ont fait état de résultats imprévus, mais cette information n'était pas fournie uniformément dans tous les cas. Ce n'est pas clair si les projets qui n'ont pas signalé de résultats imprévus n'en avaient pas eu ou s'ils n'en ont simplement pas tenu compte dans leurs rapports.
- ◆ Seuls un ou deux des projets ont indiqué s'ils s'étaient écartés du concept prévu à l'origine. On a pu éclaircir si la mise en oeuvre du projet avait différé du concept initial en lisant les propositions initiales et les comparant aux rapports d'étape, et en discutant avec les représentants des projets.
- ◆ Quelques projets ont traité de la question de la durabilité, tandis que d'autres ont passé cet aspect sous silence. Dans la plupart des cas, il était difficile d'établir ce que le projet faisait pour garantir sa survie, une fois terminé le soutien du FSP.

Ces limites entachant la documentation ont eu un effet sur les conclusions que nous pouvions tirer directement de l'information fournie afin de guider les actions futures.

Documentation d'évaluation

Les principales limites observées dans la documentation d'évaluation tenaient aux variations importantes du point de vue de la qualité et de la rigueur des modèles logiques ainsi que des rapports d'évaluation provisoires et finals. Il ressort de l'information concernant l'évaluation des projets que les responsables des projets avaient de la difficulté à comprendre ce que l'on demandait d'eux et qu'un bon nombre des projets s'étaient heurtés à des difficultés dans la mise en oeuvre de leur processus d'évaluation. Ce constat a été confirmé lors des entrevues avec les représentants des projets. Il en a découlé un manque d'homogénéité quant à la nature et à la qualité des informations disponibles pour effectuer l'évaluation de synthèse des dix projets jeunesse. Ceci a eu pour effet de limiter la nature des conclusions pouvant être dégagées en ce sens que certains des effets souhaités n'étaient pas convenablement étayés par des données, ce qui, à son tour, a nui à la profondeur de l'analyse. *(La section 4.6 traite plus en détail des points forts et des limites du processus d'évaluation.)*

Durée limitée des projets

Un autre facteur qui a limité l'évaluation de l'impact des dix projets financés sur les jeunes et leurs communautés est le fait que la durée des projets, soit deux ans, était insuffisante pour engendrer des effets à long terme. Un bon nombre des effets potentiels des projets jeunesse, du point de vue de l'amélioration de la santé et du bien-être, ne pouvaient pas se manifester à court terme. Tous les projets ont pu démontrer l'obtention de résultats significatifs à court terme, mais la durée des projets constituait un obstacle majeur pour ce qui est de suivre en quoi ces projets pouvaient faire une différence à long terme. *(La section 4.5 traite plus en détail des effets et des incidences des projets.)*





4. CONCLUSIONS

L'exposé des conclusions tient compte de plusieurs des principales questions d'évaluation, notamment :

- ◆ Avons-nous accompli ce que nous projetions de faire?
- ◆ Qu'est-ce qui a bien fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas fonctionné?
- ◆ Quelle différence avons-nous fait en accomplissant ce travail? Quelle incidence avons-nous eue?
- ◆ Qu'est-ce qui pourrait être fait autrement? Qu'avons-nous appris qui puisse servir à l'avenir?

Les conclusions du présent rapport d'évaluation sont présentées sous les rubriques suivantes :

- ◆ Processus de fixation des priorités régionales, de sollicitation de projets et de présentation et examen des demandes
- ◆ Mesure dans laquelle les projets ont atteint leurs buts avoués
- ◆ Mesure dans laquelle les projets ont atteint les buts et objectifs du FSP
- ◆ Mesure dans laquelle les projets ont satisfait aux exigences énoncées dans la demande de propositions concernant le financement de projets jeunesse régionaux.
- ◆ Effets et incidences des projets
- ◆ Enseignements acquis au sujet de l'évaluation des projets jeunesse du FSP
- ◆ Enseignements acquis au sujet de la durabilité des projets
- ◆ Enseignements acquis au sujet du rôle de surveillance et de soutien exercé par Santé Canada

4.1 Processus de fixation des priorités régionales, de sollicitation de projets et de présentation et examen des demandes

Fixation des priorités régionales

Dans le cadre de son processus de planification stratégique régional, la DGSPSP a défini le besoin de s'attaquer aux enjeux des jeunes. Le concept des étapes de la vie avait pris une grande importance du point de vue de la santé de la population et de la santé publique. En examinant les stades de la vie, la Région avait constaté qu'elle s'était penchée sur l'enfance, l'âge adulte et la vieillesse, mais que les jeunes avaient été négligés. Les priorités régionales concernant les jeunes ont été définies à partir d'informations tirées du Rapport sur les plans et les priorités de Santé Canada (Budget des dépenses de 2001-2002), de l'énoncé des buts et objectifs de la DGSPSP, de la documentation sur la santé de la population, de travaux de recherche sur des questions relatives à la santé et d'analyses de la conjoncture.

« En examinant les stades de la vie, la Région avait constaté qu'elle s'était penchée sur l'enfance, l'âge adulte et la vieillesse, mais que les jeunes avaient été négligés. »

Une analyse de la conjoncture effectuée pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique⁴ en 2001 a aidé à cerner les priorités régionales concernant les jeunes. Cette analyse avait relevé un certain nombre de sources qui faisaient ressortir l'importance de s'attaquer aux enjeux relatifs aux jeunes. Par exemple, dans son Discours du Trône de 2001, le gouvernement fédéral avait souligné que la génération des jeunes avait besoin d'appui pour réaliser la transition au monde du travail. À l'échelle nationale, les ministres et sous-ministres siégeant à un comité consultatif sur la santé de la population avaient défini le développement sain des adolescents comme un domaine d'action important. De plus, un certain nombre d'ONG ont souligné la nécessité de s'attaquer aux enjeux des jeunes. Le travail accompli par la McCreary Centre Society a enrichi nos connaissances au sujet des questions touchant la santé des jeunes en Colombie-Britannique. L'analyse de la conjoncture a cerné les enjeux suivants en ce qui a trait aux jeunes : blessures et sécurité, violence et mauvais traitement, violence et criminalité chez les jeunes, tabagisme et toxicomanie, santé sexuelle et condition de parent, exploitation sexuelle, jeunes de la rue et jeunes sans-abri, santé mentale, suicide, pauvreté et chômage, et abandon scolaire. Dans son plan de rendement⁵, le ministère provincial des Enfants et de la Famille s'est donné comme but de promouvoir un comportement sain chez les jeunes et d'insister sur des enjeux tels que la toxicomanie des jeunes, la prévention du suicide, la diminution de la criminalité et la santé mentale. Les projets jeunesse financés tiennent compte d'un grand nombre de ces questions. *(La section 4.4.1 examine cet aspect plus en détail.)*

⁴ *Environmental Scan Youth Health, DGSPSP/C.-B./Yukon, été 2001.*

⁵ *Ministère des Enfants et de la Famille de la Colombie-Britannique, 2001/02-2003/4 - Performance Plan / 26 mars 2001*

D'autres travaux de recherche réalisés par Santé Canada ont révélé que, parmi les déterminants de la santé, les capacités d'adaptation personnelles et le revenu étaient des domaines qui avaient été négligés par le passé. Finalement, Santé Canada a choisi d'insister plus particulièrement sur deux populations de jeunes à risque – soit les jeunes issues des communautés autochtones et la jeunesse multiculturelle. Le Rapport sur les plans et les priorités de Santé Canada soulignait également l'importance d'insister sur la santé des Autochtones et des Inuits.



Ce que nous avons appris au sujet de la fixation des priorités régionales

Que pourrait-on faire différemment et quels enseignements peuvent être tirés d'une évaluation du processus régional de fixation des priorités? Les discussions avec le consultant du programme à la DGSPSP ont beaucoup aidé à clarifier le processus. Il aurait été avantageux de documenter plus en détail le processus régional de fixation des priorités pour qu'il puisse être utilisé et reproduit par d'autres à l'avenir. De plus, une plus grande accessibilité des avis d'experts et des partenaires potentiels pourrait faciliter la collecte de l'information pertinente, l'évaluation de la conjoncture et la prise des décisions au sujet des priorités du FSP. En outre, la DGSPSP gagnerait peut-être à établir un comité consultatif sur la santé de la population et la santé publique au palier régional. Pareil comité consultatif pourrait regrouper des membres du personnel de la DGSPSP, ainsi que des représentants des administrations fédérales et provinciales, et d'autres bailleurs de fonds. Un noyau de représentants pourrait donner des avis sur les questions générales de santé de la population et de santé publique, tandis que d'autres représentants seraient invités à participer à la prise des décisions dans des secteurs précis, selon les besoins, comme la jeunesse, les aînés, etc. Cette façon de procéder offrirait les avantages suivants :

- ◆ Disponibilité accrue de connaissances spécialisées pour la fixation des priorités régionales.
- ◆ Plus grande accessibilité des partenaires potentiels.
- ◆ Démonstration par la DGSPSP de la mise en oeuvre des grandes caractéristiques de l'approche axée sur la santé de la population, laquelle préconise l'établissement de partenariats et le renforcement de la collaboration intersectorielle pour agir sur les déterminants de la santé. Cette démarche refléterait ce que la DGSPSP attend des projets financés dans le cadre du FSP.
- ◆ Facilitation du rôle de la DGSPSP pour ce qui est d'augmenter la base de connaissances pour l'élaboration des programmes et des politiques en santé de la population.

Mesure recommandée

La DGSPSP (Bureau régional en Colombie-Britannique) devrait mettre sur pied un comité consultatif sur la santé de la population et la santé publique pour qu'il contribue à la fixation des priorités pour l'avenir et à la prise des décisions stratégiques.

Processus de sollicitation de projets

Ainsi que nous l'avons indiqué, la demande de propositions (DP) définissait clairement ce qui était demandé des organismes désireux de présenter un projet. Le processus de diffusion, comme l'a expliqué le consultant du programme à la DGSPSP, s'était appuyé sur une vaste consultation, à la fois interne et externe, pour recenser les organismes qui travaillent avec les jeunes. Ceci a permis une diffusion ciblée de la DP qui a été envoyée à plus de 70 organismes. Ceux-ci ont été choisis de façon stratégique de manière à inclure des organisations de diverses tailles et oeuvrant dans différentes localités partout en Colombie-Britannique, des organismes connus de la DGSPSP et des groupes inconnus, des organisations vouées aux jeunes ou à vocations multiples, ainsi que des collectivités autochtones et des groupes multiculturels. Le processus de sollicitation a soigneusement tenu compte de l'équité et de la diversité. C'est ainsi que 29 demandes ont été reçues, dont 21 ont franchi l'étape de la présélection et été étudiées en détail par les membres du comité d'examen. Dix propositions ont été recommandées pour financement et elles ont toutes été financées dans le cadre du FSP.

« Dix propositions ont été recommandées pour financement et elles ont toutes été financées dans le cadre du FSP. »

Processus de présentation et d'examen des demandes

Il y a en place un processus bien établi de présentation et d'examen des demandes visant les projets du FSP, et ce processus fonctionne bien. La marche à suivre pour la présentation des demandes et les critères d'examen sont exposés dans le guide de Santé Canada intitulé : Fonds pour la santé de la population - Guide du requérant. Les propositions ont d'abord été soumises à une présélection pour vérifier si elles étaient complètes et répondaient aux critères d'admissibilité énoncés dans la demande de propositions. Les propositions admissibles ont ensuite fait l'objet d'une évaluation pour en apprécier la qualité et le bien-fondé.

Les demandes ont été examinées par un comité formé d'un groupe varié de personnes ayant des connaissances d'expert dans les domaines pertinents, y compris, par exemple, des représentants de Santé Canada, de la régie de la santé Vancouver Coastal Health, du ministère provincial des Enfants et de la Famille, et de la municipalité de Vancouver, en plus de deux jeunes (un Autochtone et un membre de la jeunesse multiculturelle). Chaque proposition a été examinée en détail par non moins de deux personnes, puis débattue par l'ensemble du comité. Les examinateurs ont utilisé l'outil d'évaluation standard de Santé Canada pour apprécier les projets. Ils ont relevé et consigné les points forts et les faiblesses de chaque projet et, forts de leurs connaissances et de leur expertise, ils ont produit des recommandations à l'intention de la DGSPSP, après discussion, sur les projets qu'il convenait de financer.

Voici quelques observations sur le processus d'examen :

- ♦ La question de l'utilisation et de la mise en commun des commentaires du comité d'examen sur les points forts et les faiblesses des propositions mérite un examen plus poussé. Les observations que les examinateurs ont consignées

par écrit n'ont pas toujours été partagées, d'une façon systématique, avec les responsables des projets choisis. Certains des problèmes relevés, qui n'ont pas été réglés dès le début des projets, ont eu tendance à perdurer pendant toute la vie du projet et en ont influencé les effets. Il importe d'instaurer une démarche plus systématique suivant laquelle la DGSPSP, dans le cadre de son rôle de surveillance et de soutien, porte les problèmes identifiés par le comité d'examen à l'attention des responsables des projets, dès le début des projets, afin qu'il y soit remédié convenablement. Ceci contribuerait à la réussite des projets.

- ◆ Des éclaircissements sont requis à propos de la mesure où la capacité organisationnelle - c'est-à-dire la capacité de l'organisme promoteur - est prise en ligne de compte dans le processus d'examen. Si le but visé est d'aider certains organismes à acquérir de l'expérience et des compétences grâce au FSP, il serait utile que le comité d'examen détermine le genre d'appui dont ces organismes ont besoin. Par exemple, ces organismes peuvent nécessiter plus de temps ou de soutien sur le plan financier ou consultatif pour être en mesure d'exécuter leurs projets. Le FSP devrait arrêter des stratégies de renforcement de la capacité organisationnelle pour aider à favoriser le succès des projets. De plus, un organisme promoteur solide peut accroître la durabilité d'un projet à long terme. *(Voir également la section 4.5.6, traitant de la capacité organisationnelle, et la section 4.8, portant sur les enseignements au sujet de la durabilité des projets.)*

Mesures recommandées :

La DGSPSP devrait envisager d'établir une démarche uniforme pour résoudre les problèmes relevés par le comité d'examen dès le début de la mise en oeuvre des projets, afin d'optimiser le processus d'examen et d'améliorer les perspectives de succès des projets du FSP.

Le comité d'examen du FSP et la DGSPSP devraient arrêter des stratégies en vue d'aider les organismes promoteurs qui pourraient avoir besoin d'un soutien organisationnel supplémentaire et de faciliter ainsi la mise en oeuvre des projets du FSP.



4.2 Mesure dans laquelle les projets ont atteint leurs buts et objectifs avoués

Cette section examine la question de savoir si les projets ont atteint leurs buts et objectifs avoués et relate certains des commentaires formulés au sujet des succès et des défis imprévus.

Chaque projet avait défini son propre ensemble de buts et d'objectifs. D'après les rapports d'évaluation reçus et les entrevues menées auprès des représentants des projets, il est possible de conclure que tous les projets ont atteint leurs principaux buts et objectifs. Les représentants d'un certain nombre de projets ont indiqué qu'ils estimaient que le projet avait dépassé les attentes.

- ♦ « Nous avons accompli plus que nous pensions pouvoir faire. »
- ♦ « Les résultats ont dépassé nos attentes. Nous avons eu beaucoup plus de participants que nous l'escomptions et nous ne voulions pas refuser des gens. »
- ♦ « Nous ne nous attendions pas à former autant de jeunes. »
- ♦ « Nous avons eu beaucoup plus de jeunes bénévoles que ce qui était prévu. »
- ♦ « Nous avons fait plus que ce qui était prévu à l'origine : production de quatre guides et tenue de trois ateliers couronnés de succès. »
- ♦ « Nous avons fait un plus gros travail d'éducation et d'information que nous le prévoyions. »

Quelques projets ont indiqué qu'ils avaient eu du mal à atteindre tous leurs objectifs. Les représentants d'un projet ont indiqué qu'ils croyaient avoir « surestimé dans leur proposition ce qu'ils pouvaient réellement accomplir ». Il convient de noter qu'un certain nombre de projets ont réussi à atteindre leurs objectifs en dépit de sérieux contretemps, comme des difficultés liées à la gestion du projet, le roulement du personnel, la maladie, des décès, des démarrages tardifs et des problèmes à mener le processus d'évaluation.

Dans quelle mesure les projets ont-ils respecté la proposition initiale?

Pour ce qui est de savoir si la mise en oeuvre des projets s'est écartée de ce qui avait été proposé à l'origine, la plupart des projets ont indiqué qu'ils n'avaient pas modifié leurs objectifs et buts généraux. Cependant, un bon nombre de projets ont modifié leurs activités et leurs programmes à la lumière des avis et des commentaires reçus des jeunes. Certaines activités qui avaient été envisagées au départ, comme des ateliers ou des événements spéciaux, ont été modifiées ou supprimées, et de nouvelles activités ont été ajoutées.

On en dégage comme enseignement important que des programmes axés sur les participants exigent toujours une certaine souplesse, mais que des activités axées sur les jeunes doivent avoir la souplesse intrinsèque nécessaire pour s'ajuster et s'adapter aux besoins des jeunes. Pour qu'il y ait engagement véritable de la part des jeunes, il faut que leurs avis soient pris en compte et qu'ils aient le pouvoir de prendre des décisions au sujet des activités importantes qui les touchent.

« ...des activités axées sur les jeunes doivent avoir la souplesse intrinsèque nécessaire pour s'ajuster et s'adapter aux besoins des jeunes. »

Succès et défis imprévus

Un grand nombre de projets ont signalé qu'ils ont eu des résultats inattendus, dont certains étaient positifs et d'autres sources de défis considérables.

Voici quelques exemples de **succès imprévus** qui ont été signalés :

- ◆ Des événements spéciaux non prévus à l'origine qui ont remporté un succès immense; p. ex. une vente aux enchères publique d'objets d'art.
- ◆ Plus grand nombre de bénévoles et de participants que prévu.
- ◆ Le soutien par les pairs combiné à la tenue d'activités spéciales donne d'excellents résultats, p. ex. cours de cuisine, course de canots dragon.
- ◆ Meilleure collaboration que prévue entre les partenaires.

Voici des exemples de **défis imprévus** qui ont été signalés :

- ◆ Les personnes responsables de la mise en oeuvre du projet ne sont pas toujours celles qui ont élaboré la proposition et il est donc inévitable que des changements surviennent du point de vue des attentes et des interprétations.
- ◆ Les retards importants et le stress causés par des problèmes liés aux ressources humaines, comme le roulement du personnel, la maladie, des décès, ont suscité des défis imprévus dans un certain nombre de projets.
- ◆ Le décès de jeunes au cours de quatre des projets a, dans un cas au moins, gravement perturbé la conduite du projet. En général, ces situations ont amené une plus grande cohésion entre les participants et montré la grande capacité des jeunes de s'adapter à des circonstances difficiles.
- ◆ Le fait que certains jeunes soient rémunérés alors que d'autres, qui ont consacré beaucoup de temps au projet, travaillaient à titre bénévole a posé un problème.

Ce qu'on a appris au sujet de la mise en oeuvre générale des projets

L'enseignement qui peut être tiré de la mise en oeuvre des projets, en général, est l'importance de mettre le temps et les efforts nécessaires pour assurer un bon démarrage du projet. Les représentants des projets ont indiqué que l'étape du

démarrage a pris beaucoup plus de temps que prévu et qu'il faudrait en tenir compte dans le plan d'activité et le budget. Les représentants ont aussi mentionné que le temps requis pour engager la participation des jeunes s'est avéré un défi important, bien que la plupart des projets s'y attendaient. Certains projets ont eu du mal à rejoindre un nombre suffisant de leur population cible (p. ex., jeunes de sexe masculin exploités sexuellement). Le consultant du programme à la DGSPSP a indiqué que, dans quelques cas, les projets n'avaient pas dépensé tous les fonds alloués à cause d'un démarrage tardif ou de changements aux activités. Les responsables des projets ont indiqué qu'il fallait de la souplesse au niveau du financement et plus de temps pour s'assurer que le personnel indispensable et les plans soient bien en place avant de mettre le projet en oeuvre. Idéalement, ils aimeraient voir instaurer une approche progressive suivant laquelle un soutien serait accordé pour le développement du projet, avant la mise en oeuvre.

Mesure recommandée

La DGSPSP devrait songer à fournir un appui à l'étape du développement de façon à accorder plus de temps et un soutien financier pour le démarrage des projets du FSP et assurer ainsi que les besoins en personnel soient satisfaits avant le début du projet.

4.3 Mesure dans laquelle les projets ont atteint les buts et objectifs du Fonds pour la santé de la population

Dans cette section, nous examinons la mesure dans laquelle les projets jeunesse financés ont atteint le but général du FSP, qui est d'accroître la capacité d'intervention de la communauté sur tous les déterminants de la santé et sur l'interaction qui s'exerce entre eux. Il y est également question de la mesure dans laquelle les projets ont satisfait aux trois principaux objectifs du FSP, ce dont il est traité ci-dessous. Un constat important, qui influe sur cette discussion, a trait à la façon dont les projets eux-mêmes voyaient les déterminants de la santé.

Déterminants de la santé

Tous les représentants de projets ont déclaré que leur projet était conçu pour agir sur les déterminants de la santé. La plupart des projets ont mis l'accent sur les capacités d'adaptation personnelles et, dans une moindre mesure, sur le revenu. (*Voir la section 4.4.2, Capacités d'adaptation personnelles et revenu.*) Plusieurs projets ont ciblé d'autres déterminants de la santé, comme le renforcement du réseau social, l'éducation, l'emploi, la culture et le sexe. Cependant, tous les représentants de projets ont souligné qu'ils n'avaient pas utilisé la terminologie des « déterminants de la santé » dans les activités menées auprès des jeunes.



« Les jeunes ne s'expriment pas dans le langage des déterminants de la santé, mais notre projet en a traité - ils en étaient le thème sous-jacent. Nous avons compris que notre groupe cible de jeunes nécessitait toutes sortes d'approches pour le maintien de la santé, qui vont au delà du système de soins de santé. »

« Les déterminants de la santé sont à la base de tout ce que nous faisons, mais nous n'en parlons pas en ces termes. »

« Ce langage pose problème. Ce qu'il nous faut vraiment c'est de l'information dans un langage simple que les communautés et les jeunes peuvent comprendre. »

« Nous voyons le lien entre les activités des projets et l'amélioration de la santé, mais nous ne parlons pas ce langage. »

« Quand nous parlons de ces choses là, nous n'employons pas cette terminologie. »

« Quand nous avons produit le vidéo, les jeunes n'utilisaient pas les termes - déterminants de la santé. »

« Nous avons traité d'un certain nombre de déterminants de la santé, mais nous n'avons pas utilisé cette terminologie dans nos échanges avec les jeunes. »

Les représentants des projets ont indiqué que les jeunes ne connaissaient pas la terminologie et que certains des coordonnateurs eux-mêmes ne la maîtrisaient pas non plus. Tout le monde comprenait que beaucoup de facteurs influent sur la santé, mais l'on réclamait sans cesse une façon plus simple de communiquer les concepts aux jeunes, aux jeunes dirigeants et aux prestataires de services qui oeuvrent auprès des jeunes.

Mesure recommandée

La DGSPSP, les organismes communautaires voués aux jeunes et les jeunes eux-mêmes devraient travailler de concert pour produire du matériel de communication qui traite des déterminants de la santé dans un langage convivial.



4.3.1 Capacité d'intervention des communautés sur les déterminants de la santé

Tous les projets étaient centrés sur le renforcement des capacités des jeunes, mais certains projets ont aussi contribué à améliorer, sous un rapport quelconque, la capacité de la communauté d'agir sur les enjeux des jeunes, même si cela n'était pas forcément un de leurs objectifs avoués. La question de la capacité d'intervention des communautés est traitée plus à fond à la *section 4.5.5*, qui examine les effets des projets sur le plan de la sensibilisation de la communauté et de l'obtention de son appui. La *section 4.3.4* parle également de la capacité des communautés dans le contexte des nombreux partenariats que les projets ont noués.

Indicateurs concernant la capacité communautaire

Chaque projet a engagé la participation de la communauté de différentes façons et à divers degrés. Les indicateurs suivants de la capacité communautaire ont été relevés :

- ◆ Sensibilisation accrue de la communauté aux besoins des jeunes, en ce sens que la communauté a mieux compris les besoins des jeunes de sexe masculin exploités sexuellement, des jeunes LGBTQ et de la jeunesse multiculturelle.
- ◆ Meilleure compréhension au sein de la communauté des questions qui touchent les jeunes, comme la violence familiale.
- ◆ Participation de membres de la communauté à des événements organisés par les jeunes.
- ◆ Membres de la communauté qui travaillent côte à côte avec les jeunes. À titre d'exemple, on peut mentionner les conseils consultatifs de jeunes établis dans le cadre du projet jeunesse de Powell River, de l'initiative du Covenant House et du projet d'action communautaire de la McCreary Centre Society.

La plupart des projets n'ont pas fourni de mesures précises des effets sur la capacité communautaire, si bien que l'impact réel des projets sur la capacité communautaire n'a pas été mesuré.

Ce qu'on a appris au sujet de la capacité communautaire

En ce qui concerne la capacité communautaire, notre examen montre clairement que tous les projets ont vu qu'ils ne pouvaient pas travailler dans l'isolement. Il leur fallait engager la participation d'une gamme variée de membres de la communauté pour favoriser la réussite du projet et pour aider à soutenir leurs efforts à long terme. Ils ont aussi reconnu que pour amener les membres de la communauté à participer, il faut généralement les sensibiliser aux besoins des jeunes, ainsi que les encourager et les soutenir. Les projets jeunesse doivent travailler de concert avec les membres de la communauté pour découvrir des façons de susciter la participation de la communauté et d'améliorer sa

« En ce qui concerne la capacité communautaire, notre examen montre clairement que tous les projets ont vu qu'ils ne pouvaient pas travailler dans l'isolement. »

capacité d'agir sur les enjeux qui touchent les jeunes. Tous les projets du FSP ont insisté sur le renforcement des capacités des jeunes, mais ils n'ont pas nécessairement mis autant d'accent sur l'accroissement global de la capacité d'intervention de la communauté. Un enseignement important qui se dégage des projets est le fait qu'il faut du temps et des ressources pour renforcer la capacité des communautés. De plus, il faut définir des façons de mesurer la capacité communautaire.⁶

Mesure recommandée

La DGSPSP et les organismes communautaires voués aux jeunes devraient travailler de concert avec les représentants communautaires pour définir des façons d'accroître et de mesurer la capacité communautaire et partager cette information par la suite avec les projets du FSP.

4.3.2 Modèles communautaires de mise en application de l'approche axée sur la santé de la population

Tous les projets ont soit élaboré un nouveau modèle de prévention ou d'intervention pour les jeunes, soit conçu une nouvelle approche de modèles existants. C'est ainsi que tous les projets ont apporté une très importante contribution pour ce qui est d'enrichir la base de connaissances sur les façons d'aborder les enjeux relatifs aux jeunes dans le contexte d'une approche axée sur la santé de la population. (*Voir également la section 4.3.3 ci-dessous, Base de connaissances pour l'élaboration des programmes et des politiques en santé de la population.*)

Sont mentionnés ci-dessous quelques modèles ou nouvelles approches qui ont été conçus :

- ◆ Le projet HOPE a adapté un modèle de ressort psychologique et il est considéré comme étant à l'avant-garde de l'application de ce modèle.
- ◆ *Men@peers* a mis au point un modèle sur la façon de joindre et d'aider les jeunes exploités sexuellement (garçons de 8 à 12 ans).
- ◆ Le projet *Youth Against Violence* a adapté un programme de formation pour adultes sur la violence familiale pour le mettre à la portée des jeunes.
- ◆ Le projet *First Nations School Success* a rendu les clubs de devoirs sensibles aux différences culturelles et les a adaptés aux besoins des jeunes autochtones des centre-villes afin d'abaisser les taux d'abandon scolaire.
- ◆ Le projet *From the Inside Out* a mis au point un modèle d'engagement des

⁶ Des travaux sur la mesure de la capacité communautaire ont été réalisés en Colombie-Britannique. Consulter l'ouvrage *A Synthesis paper on the Conceptualization and Measurement of Community Capacity (document de synthèse sur la conceptualisation et la mesure de la capacité communautaire)*, Brenda Kwan, Jim Frankish, Darryl Quantz et Julieta Floes, Institute of Health Promotion Research, Université de la Colombie-Britannique (2003).

D'autres travaux sont requis pour adapter les mesures de la capacité communautaire aux projets jeunesse.

jeunes et des adultes dans les communautés afin de promouvoir le développement du ressort psychologique dans la jeune adolescence. Voici certaines des caractéristiques du projet :

- cibler les communautés à risque, plutôt que seulement les jeunes; créer une série d'activités conviviales pour les jeunes; offrir plusieurs séances de formation; fournir des ressources aux communautés pour les soutenir et les encourager à passer à l'action; rehausser l'aptitude des adultes et jeunes dirigeants à travailler ensemble dans la communauté.



- ◆ Le projet du Cercle multiculturel a adapté un modèle de soutien par les pairs aux besoins spécifiques des jeunes nouveaux arrivants qui sont aux prises avec des difficultés d'intégration.
- ◆ Le projet *Connecting with Pride* a utilisé un éventail de modèles et d'approches établis pour déterminer la meilleure façon de rejoindre et d'appuyer les jeunes LGBTQ.
- ◆ Le projet pour les jeunes de la rue du centre-ville (Covenant House) et le projet jeunesse de Powell River ont utilisé la formule des conseils consultatifs de jeunes - ce qui n'est pas une nouvelle approche en soi - d'une manière différente : dans un cas, il s'agissait d'accroître la participation des jeunes au sein d'une grande organisation et de les faire travailler avec des adultes; dans l'autre, les jeunes ont pu participer à la prise des décisions dans un contexte communautaire plus large incluant tous les jeunes.
- ◆ Le projet *Street Link* a adapté une approche qui consiste à utiliser un camp de pleine nature comme cadre pour aborder les besoins des jeunes de la rue.

Ce qu'on a appris au sujet des modèles de prévention ou d'intervention

Les modèles ou approches élaborés ont fourni des idées sur la manière d'aborder des problèmes particuliers qui concernent les jeunes. Ce faisant, ils ont apporté une importante contribution au FSP. Ces modèles représentent une riche base de connaissances concernant les stratégies de prévention et d'intervention pour les jeunes. Ils fournissent une orientation à suivre aux organismes et communautés qui s'attaquent aux problèmes des jeunes et ils peuvent être reproduits par d'autres groupes. Mais surtout, et c'est ce qu'il y a de plus important, ils font ressortir l'importance d'utiliser les approches suivantes pour le travail auprès des jeunes :

- ◆ La prestation de services par les pairs, où des jeunes aident d'autres jeunes.
- ◆ Le modèle de ressort psychologique : faire acquérir aux jeunes des compétences qui contribueront à renforcer leur ressort psychologique, ce qui leur permettra d'affronter une grande variété de situations difficiles.
- ◆ La formation qui renforce les capacités d'adaptation personnelles chez les jeunes.

Ces modèles et approches seront d'autant plus utiles si on les documente de manière à ce que d'autres personnes puissent les comprendre et les appliquer facilement. Les enseignements dégagés de chaque modèle doivent aussi être disséminés et partagés plus largement, soit à l'échelle de la Colombie-Britannique et du Canada.

Mesure recommandée

Les organismes communautaires voués aux jeunes devraient continuer à utiliser des modèles ou des approches qui comportent la prestation de services par les pairs, mettent l'accent sur les capacités d'adaptation personnelles et renforcent le ressort psychologique.

La DGSPSP devrait appuyer davantage la documentation des modèles ou approches de prévention et d'intervention utilisés dans les projets jeunesse du FSP et en faciliter la diffusion à un auditoire plus large en Colombie-Britannique et partout au Canada.



4.3.3 Base de connaissances pour l'élaboration des programmes et des politiques en santé de la population

Les projets jeunesse du FSP ont enrichi de plusieurs façons la base de connaissances pour l'élaboration des programmes et des politiques. Ils ont conçu des produits fondés sur leurs modèles et approches de prévention et d'intervention pour les jeunes, travail qui a contribué, ou pourrait contribuer, à amener d'utiles changements au plan de la politique.

Produits créés par les projets

Les nouveaux modèles ou les approches adaptées qui ont été mis au point dans le cadre des divers projets ont enrichi la base de connaissances pour l'élaboration de programmes et de politiques visant à aborder les enjeux des jeunes sous l'angle de la santé de la population. Les produits créés par les projets permettent de mieux comprendre les modèles ou les approches adoptés pour résoudre des enjeux précis touchant les jeunes. Voici des exemples de produits conçus par les projets :

- ◆ manuels sur la marche à suivre pour engager la participation des jeunes
- ◆ conseils pratiques sur les façons d'aborder des groupes cibles particuliers de jeunes
- ◆ marche à suivre pour mettre sur pied des programmes de soutien par les pairs
- ◆ méthode de conception d'ateliers
- ◆ cahiers de ressources
- ◆ manuel pour les parents
- ◆ vidéos.

Il s'agit de produits durables qui peuvent beaucoup contribuer au transfert des connaissances. Cependant, il est nécessaire de mettre en place une méthode pour mieux faire connaître la disponibilité de ces produits et en faciliter la diffusion aux paliers provincial et national. (*L'annexe 4 renferme la liste des produits conçus par les projets jeunesse financés.*)

L'impact sur les politiques

En plus d'enrichir la base des connaissances, plusieurs des projets ont contribué, ou pourraient contribuer, à amener des changements aux politiques concernant les jeunes. Ces changements se voyaient au niveau des organismes, des communautés et de la province. En voici des exemples :

- ◆ Au niveau de l'organisme, le conseil consultatif de jeunes du Covenant House a commencé à infléchir la politique concernant la participation des jeunes dans cet organisme. De plus, le travail avec les jeunes de sexe masculin victimes d'exploitation sexuelle a amené l'organisme PEERS à modifier son approche de ce groupe cible.
- ◆ Au niveau communautaire :
 - Le projet *Men@peers* a sensibilisé d'autres prestataires de services à la question des jeunes hommes victimes d'exploitation sexuelle, ce qui pourrait amener un élargissement des efforts dans la communauté pour fournir le soutien nécessaire à ce groupe cible.
 - À Powell River, le conseil consultatif de jeunes continue d'oeuvrer dans la communauté pour faire approuver et établir un centre pour les jeunes.
 - Dans Vancouver Est, l'expérience des clubs de devoirs pour les jeunes autochtones pourrait amener des changements aux politiques. Par exemple, les rapports de travail étroits établis avec les écoles ont permis de sensibiliser l'administration et le personnel de ces établissements aux besoins de ce groupe cible, ce qui pourrait entraîner la modification des politiques concernant les services de soutien aux enfants autochtones où le risque d'abandon scolaire est élevé.



- ♦ Au niveau provincial, le rapport produit par le centre McCreary, intitulé *Healthy Youth Development: The Opportunity of Early Adolescence (2003)*, fournit de nouvelles données, propres à la Colombie-Britannique, au sujet de la jeunesse. Cette information confirme que les problèmes se forment à un jeune âge et qu'il faut « fournir des opportunités d'acquérir des compétences, de créer des rapports avec des adultes qui procurent compassion et soutien et d'inspirer un sentiment d'optimisme face à l'avenir ».

« ...les organismes voués aux jeunes devraient s'appliquer à mieux coordonner leurs efforts afin d'adopter une stratégie concertée à l'endroit des jeunes. »

Ce que nous avons appris au sujet de la modification des politiques

Les représentants des projets ont indiqué qu'il faut du temps et des ressources pour militer en faveur de changements et avoir un impact sur l'élaboration des programmes et des politiques. Plus précisément, pour ce qui concerne les enjeux des jeunes, les organismes voués aux jeunes devraient s'appliquer à mieux coordonner leurs efforts afin d'adopter une stratégie concertée à l'endroit des jeunes. Ceci contribuerait à donner une voix unifiée aux jeunes et améliorerait les possibilités d'influencer les politiques gouvernementales qui intéressent les jeunes. De plus, les organismes provinciaux et fédéraux qui exécutent des programmes pour les jeunes se doivent de trouver des moyens efficaces d'incorporer les nouvelles connaissances acquises dans l'élaboration de leurs politiques.

Mesure recommandée

Les organismes communautaires voués aux jeunes et les organismes de financement devraient créer un mécanisme pour coordonner les actions prises en faveur des jeunes et s'employer à définir une stratégie jeunesse en Colombie-Britannique.

4.3.4 Partenariats et rapports de collaboration intersectoriels pour agir sur les déterminants de la santé

Un des principaux objectifs du FSP est de former des rapports de collaboration intersectoriels et des partenariats. Tous les projets ont atteint cet objectif à divers degrés et de différentes façons. Voici certains des types de groupes avec lesquels les projets ont établi des liens de collaboration : autres services voués aux jeunes, administrations municipales, établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire, collectivités autochtones, GRC et services de police, travailleurs sociaux, organismes de service social et de soins de santé, organisations servant les immigrants, centres communautaires et foyers de voisinage, ainsi qu'un large éventail d'organismes communautaires.

Indicateurs concernant la formation de partenariats

Les projets ont utilisé l'expression partenariat pour désigner une gamme variée d'arrangements et de rapports, à la fois formels et informels. Les indicateurs concernant la formation de partenariats comprenaient ce qui suit :

- ◆ Le partage d'information avec d'autres groupes et organismes communautaires.
- ◆ Le fait d'avoir invité d'autres groupes et organismes à participer à des événements et des activités.
- ◆ La collaboration au chapitre de la conception et de la mise en oeuvre d'événements et d'activités.
- ◆ La formation d'alliances avec d'autres projets du FSP et l'obtention d'un soutien en matière de formation.
- ◆ L'établissement de comités consultatifs communautaires pour appuyer les initiatives en faveur des jeunes.
- ◆ Le partage des pouvoirs de décision. Cette formule était évidente dans le projet *Connecting with Pride*.
- ◆ La formation d'alliances avec d'autres bailleurs de fonds qui peuvent procurer un financement supplémentaire au projet. (Ce type de partenariat se voyait moins souvent.)

Ce qu'on a appris au sujet de la formation de partenariats

Tous les projets ont largement collaboré avec beaucoup d'autres groupes, mais, dans la plupart des cas, il ne s'agissait pas de partenariats établis de façon formelle. Quelques projets ont eu à surmonter des défis pour ce qui est de s'adjoindre l'appui d'autres organismes et de travailler avec ceux-ci. Plusieurs projets ont été surpris de la collaboration qui leur a été donnée et des rapports valables qu'ils ont pu développer. D'utiles enseignements peuvent être tirés des expériences que les projets ont documentées et signalées au chapitre de la formation de partenariats et de la collaboration intersectorielle. En voici quelques-uns :

- ◆ À propos des types de partenaires :
 - Il est important de pressentir des groupes ayant une philosophie, des buts et des objectifs semblables ou complémentaires.
 - Il est avantageux de s'allier des partenaires dans le monde des affaires qui ont de l'influence et qui peuvent constituer pour le projet une autre source d'aide, financière ou non financière, pouvant soutenir ses événements et activités.
 - Les projets ne devraient pas insister seulement sur les partenariats locaux, mais aussi rechercher des alliances avec des partenaires provinciaux qui peuvent aider à faire avancer leurs objectifs.
 - Il importe de rechercher des partenaires qui peuvent fournir un soutien financier dans une optique de durabilité à long terme.
 - Les projets doivent établir des liens avec les dirigeants communautaires susceptibles de se faire les champions des causes des jeunes.

- ◆ À propos de l'élaboration des partenariats :
 - Les partenaires associés doivent être mêlés au projet dès ses débuts pour qu'il y ait un sentiment d'appartenance commun.
 - Il faut du temps pour forger des rapports et bâtir la confiance.
 - Les partenariats formés devraient être stratégiques et mutuellement avantageux.
- ◆ À propos du maintien des partenariats :
 - Il faut que le rôle de chacun des partenaires soit parfaitement compris.
 - Les contacts réguliers et le partage d'information entre les partenaires sont indispensables pour réussir.
 - Pour durer, les partenariats doivent être sans cesse cultivés et entretenus, et ceci demande du temps et des ressources.

Mesure recommandée

Les organismes communautaires voués aux jeunes devraient envisager de meilleures stratégies propres à favoriser l'établissement de partenariats entre eux, ainsi qu'avec les divers ordres de gouvernement, le secteur privé et d'autres bailleurs de fonds potentiels.



4.4 Mesure dans laquelle les projets ont satisfait aux exigences de la demande de propositions concernant le financement de projets jeunesse

La demande de propositions pour les projets jeunesse précisait que les promoteurs de projets devaient choisir un enjeu relatif aux jeunes dans une liste de priorités dressée par la Région et que peu importe l'enjeu retenu, tous les projets devaient cibler au moins deux des cinq déterminants de la santé, en insistant tout particulièrement sur les capacités d'adaptation personnelles et le revenu. En outre, la préséance a été donnée aux projets qui comportaient une forte composante autochtone ou portaient sur les besoins particuliers des communautés multiculturelles. Dans les sections qui suivent, nous examinons la mesure dans laquelle les projets ont satisfait à ces exigences et présentons les enseignements clés acquis.

4.4.1 Enjeux relatifs aux jeunes

Chacun des projets a choisi un enjeu particulier relatif aux jeunes qui avait été défini en tant que priorité régionale. C'est ainsi que les projets ont abordé des questions comme les problèmes de santé mentale, la toxicomanie, l'exploitation sexuelle, l'abandon scolaire, le chômage, la criminalité et la violence, les sans-abri et les jeunes de la rue. Un des projets s'adressait à tous les jeunes dans la communauté, y compris la population générale de jeunes. Un certain nombre de projets ont traité de plusieurs enjeux relatifs aux jeunes.

Diverses stratégies ont été employées pour rejoindre les groupes cibles de jeunes choisis, et différents modèles et approches de prévention et d'intervention ont été appliqués. Nous en traitons ailleurs dans le document.

Ce qu'on a appris au sujet des enjeux relatifs au jeunes

Un examen de la façon dont les projets ont abordé l'éventail des enjeux relatifs aux jeunes a permis de dégager un certain nombre d'enseignements importants :

« C'est ainsi que les projets ont abordé des questions comme les problèmes de santé mentale, la toxicomanie, l'exploitation sexuelle, l'abandon scolaire, le chômage, la criminalité et la violence, les sans-abri et les jeunes de la rue. »

- ◆ Les enjeux qui touchent les jeunes sont des questions complexes et bien qu'il soit possible de réaliser des progrès à court terme, il faut que les interventions s'exercent à long terme pour amener des effets positifs. (*La section 4.5, Effets et incidences des projets, examine cette question plus longuement.*)
- ◆ Il est important de rejoindre les jeunes dans la jeune adolescence parce qu'un grand nombre d'enjeux surgissent à un jeune âge. Le projet McCreary visait plus particulièrement les jeunes adolescents. Le projet HOPE a reconnu des besoins chez des jeunes qui n'avaient que sept ans.
- ◆ Le simple fait d'offrir des activités de rechange aux jeunes n'est pas un gage de succès pour ce qui est de remédier à un problème à long terme. Des activités ou des événements ponctuels ne suffisent pas. Les projets ont fait la preuve qu'il est indispensable de fournir aux jeunes des activités utiles de longue durée.
- ◆ Plusieurs projets ont constaté que le fait de s'attaquer à des enjeux des jeunes comme la toxicomanie n'est pas aussi efficace que leur enseigner des capacités d'adaptation personnelles et renforcer leur ressort psychologique pour qu'ils puissent affronter n'importe quelle situation dans la vie.
- ◆ Un certain nombre de projets avaient pour objectif de cibler les problèmes d'emploi, mais ils ont constaté que beaucoup de jeunes n'étaient pas prêts à exercer un emploi et qu'il fallait insister plutôt sur le perfectionnement des compétences. Cette approche a été particulièrement évidente dans le cas du projet *Street Link* de Punky Lake. De même, les jeunes formés dans le cadre du programme *Youth Against Violence* n'étaient pas immédiatement prêts pour un emploi. Le projet a vu que les participants avaient besoin d'acquérir plus de formation et d'expérience avant de pouvoir devenir des conseillers.

4.4.2 Capacités d'adaptation personnelles et revenu

Capacités d'adaptation personnelles

Tous les projets ont insisté sur l'amélioration des capacités d'adaptation personnelles. Beaucoup d'entre eux ont fourni de la formation concernant le soutien par les pairs, la facilitation et le leadership. La formation offerte visait à renforcer l'estime de soi et l'assurance personnelle, augmentant ainsi les capacités des jeunes de faire face aux situations qu'ils rencontrent dans la vie de tous les jours. Un bon nombre des projets avaient pour but d'éduquer, de motiver et de faire comprendre aux participants qu'ils ont le pouvoir de faire des choix personnels. Un grand nombre de projets ont enseigné aux jeunes à aider d'autres jeunes.

Ce qu'on a appris au sujet des capacités d'adaptation personnelles

Quelles leçons peut-on tirer des expériences des projets en ce qui touche l'amélioration des capacités d'adaptation personnelles?

- ◆ Les projets ont reconnu que le soutien par les pairs joue un rôle important et que former un jeune à aider d'autres jeunes est un moyen puissant d'améliorer ses propres capacités d'adaptation personnelles. (*Voir aussi la section 4.5.2, Éducation et perfectionnement des compétences.*)
- ◆ Il est nécessaire de trouver des moyens plus systématiques de mesurer l'impact de programmes et d'activités sur les capacités d'adaptation personnelles des jeunes. L'information indiquant que la participation aux activités d'un projet avait rehaussé les capacités d'adaptation personnelles des jeunes était en grande partie anecdotique ou basée sur la rétroaction des jeunes ou du personnel.
- ◆ Le projet HOPE a employé un outil de mesure du ressort psychologique que tous les projets gagneraient à connaître. Cet outil mesure la résolution de problèmes, l'assurance sur le plan social, la responsabilité personnelle et une vue positive de l'avenir. Les jeunes qui obtiennent des notes élevées pour ces aspects peuvent surmonter la plupart des situations difficiles. Le projet a recueilli des notes pré et post-participation et a constaté que la responsabilité personnelle était un des aspects qui s'était le plus amélioré au cours de la période de deux ans.

Mesure recommandée

Les organismes communautaires voués aux jeunes et la DGSPSP devraient appuyer d'autres initiatives pour éprouver le modèle de ressort psychologique chez les jeunes comme un moyen de surmonter une large gamme de questions liées à la santé, et voir à disséminer cette information plus largement.

Revenu

Peu de projets ont traité du revenu en tant que déterminant de la santé. Plusieurs projets ont embauché directement des jeunes, mais la plupart ont abordé la question du revenu d'une façon moins directe. À titre d'exemple, beaucoup des jeunes qui ont participé aux divers projets venaient de milieux socio-économiques peu favorisés, et les projets leur ont procuré de la formation pour rehausser leurs capacités

personnelles et leurs qualités de meneur, ce qui, par la suite, pouvait les aider à poursuivre leurs études et à obtenir un emploi. Voici quelques exemples qui illustrent comment des projets ont abordé le revenu en tant que déterminant de la santé :

- ♦ Le projet *Youth Against Violence* a fourni aux jeunes un accès rapide à l'enseignement postsecondaire. Bien que cela n'ait pas débouché directement sur un emploi comme conseiller, le projet a aidé les participants à entrer dans le domaine du counselling, ce qui a conduit à du travail de bénévolat et leur a ouvert des perspectives sur le plan de l'éducation.
- ♦ Le Cercle multiculturel a créé deux emplois à temps partiel de travailleurs des services d'approche et a engagé deux jeunes pour les doter. Il a également servi comme précieuse source de référence aux fins d'emplois et a négocié avec les écoles pour que la participation au programme soit comptée parmi les heures de bénévolat requises en service communautaire.
- ♦ Le projet du Covenant House a procuré aux jeunes une expérience du milieu de travail et a placé des jeunes comme pairs aidants dans les programmes de l'organisme.

Ce qu'on a appris au sujet du revenu

Voici les enseignements dégagés au sujet de l'utilisation du revenu en tant que déterminant de la santé :

- ♦ Un certain nombre de projets ont embauché des jeunes à risque élevé et ont appris que cela peut poser des défis. Il est important d'exercer un leadership ferme et d'offrir à ces jeunes tout le soutien et l'encadrement requis.
- ♦ La rémunération et l'équité sont des questions délicates quand certains jeunes sont engagés comme employés du projet alors que d'autres y travaillent à titre bénévole.
- ♦ Plusieurs projets ont constaté que les jeunes n'étaient pas prêts pour l'emploi et qu'il leur fallait du temps pour acquérir d'importantes aptitudes à la vie quotidienne. Ils ont appris qu'il fallait élaborer des stratégies à long terme conçues spécialement pour permettre aux jeunes de franchir les étapes requises sur le plan de l'acquisition de compétences qui les prépareront à l'exercice d'un emploi.
- ♦ Les projets jeunesse doivent s'allier à des initiatives d'emploi communautaire et créer pour les jeunes plus de possibilités d'acquérir une expérience de travail dans un cadre qui leur procure du soutien. De plus, si les projets jeunesse visent à aider les jeunes à décrocher un emploi, des possibilités de placement doivent être incorporées dans le plan stratégique du projet dès le départ.

Mesures recommandées

Les organismes communautaires voués aux jeunes devraient relier plus étroitement leurs projets aux programmes d'emploi fédéraux et provinciaux qui s'adressent aux jeunes pour créer un pont entre l'amélioration des compétences des jeunes et l'accès à des possibilités dans le milieu de travail.

4.4.3 Priorité accordée aux jeunes autochtones et à la jeunesse multiculturelle

Jeunes autochtones

Un certain nombre de projets s'adressaient expressément aux jeunes autochtones, tels que le projet *Youth Against Violence*, le projet *First Nations School Success*, et le projet *Street Link* de Punky Lake. Plusieurs autres offraient diverses activités aux jeunes autochtones et non autochtones :



- ◆ Dans le cadre du projet de Powell River, on a formé un conseil distinct des jeunes autochtones. Les conseils autochtone et non autochtone ont entretenu de bons rapports et ont mené des activités conjointes. Fait intéressant : les adultes croyaient que les rapports entre les jeunes autochtones et non autochtones soulevaient un problème, mais les jeunes eux-mêmes n'en voyaient pas. Les jeunes voulaient avoir l'occasion d'apprendre à mieux connaître la culture de l'autre groupe et de se renseigner sur les différences et les similitudes. Une conférence jeunesse comportant une forte composante culturelle a permis aux jeunes autochtones et non autochtones de s'éduquer mutuellement et de mieux se comprendre. Le projet a produit un guide pratique sur le travail auprès des jeunes autochtones, intitulé *Tips for Working with Aboriginal Youth*, qui s'adresse aux adultes non autochtones qui travaillent avec des jeunes autochtones.
- ◆ Le projet de la McCreary Centre Society a mené un processus de développement communautaire dans plusieurs collectivités autochtones, suivant lequel des adultes ont aidé les jeunes et travaillé en partenariat avec eux. Les jeunes dirigeants ont animé des activités et des projets, et fourni un modèle de comportement positif en engageant la participation de jeunes adolescents à des activités saines qui ont commencé à les impliquer dans la vie de la communauté. Des problèmes rencontrés dans une des collectivités autochtones ont fait ressortir le besoin de prévoir du temps pour laisser se bâtir la confiance entre les adultes et les jeunes, et de garantir un leadership adéquat.
- ◆ Le projet *Connecting with Pride* avait une composante spécifiquement autochtone, qui consistait à concevoir, mettre en oeuvre et analyser un outil d'analyse des besoins des jeunes à deux esprits (jeunes autochtones LGBTQ). Cette initiative a livré beaucoup d'information sur la façon dont les jeunes à deux esprits se voient eux-mêmes, sur leur perception de la façon dont les autres les voient et sur ce qu'ils croient être leurs besoins. On espère que les résultats de l'étude serviront à orienter la prestation future de services à ce groupe.

Ce qu'on a appris au sujet des jeunes autochtones

Les enseignements tirés du travail auprès des jeunes autochtones laissaient entrevoir les besoins suivants :

- ◆ Améliorer la compréhension réciproque;
- ◆ Prévoir du temps pour bâtir la confiance entre les jeunes autochtones et non autochtones;
- ◆ Prévoir du temps pour bâtir la confiance entre les adultes et les jeunes;
- ◆ Respecter tous les participants et les traiter en égaux;
- ◆ Tenir compte de la famille étendue, de la communauté et des aînés;
- ◆ Reconnaître l'importance culturelle du cercle;
- ◆ Garantir l'exercice d'un leadership approprié dans le camp des adultes et celui des jeunes;
- ◆ Faire de l'humour une composante essentielle de toute démarche.

Mesure recommandée

Les groupes communautaires de jeunes et la DGSPSP devraient faire fonds sur les enseignements tirés des projets du FSP et engager la participation des jeunes autochtones et de leurs communautés à d'autres initiatives conjointes auxquelles participent des jeunes non autochtones.

Jeunesse multiculturelle

Un seul des projets s'adressait expressément à la jeunesse multiculturelle. Le projet du Cercle de la jeunesse multiculturelle créé par la Immigrants Services Society of BC était conçu pour aider les jeunes nouveaux arrivants à s'intégrer à la société canadienne. Le programme permettait à des jeunes appartenant à d'autres cultures d'acquérir les compétences nécessaires pour animer des groupes de soutien par les pairs qui s'adressaient aux jeunes immigrants et réfugiés.

Ce qu'on a appris au sujet de la jeunesse multiculturelle :

Ce projet a fourni de l'information précieuse sur la meilleure façon de s'allier à d'autres organismes dans la communauté et de rejoindre la jeunesse multiculturelle. Par exemple :

- ◆ Le modèle de soutien par les pairs semble avoir été efficace pour ce qui est d'aider les jeunes d'autres cultures à se sentir à l'aise dans la collectivité canadienne où ils vivaient, surtout lorsque la formation offerte tenait compte des réalités culturelles et que les jeunes immigrants et réfugiés avaient la possibilité de se réseauter dans leur langue maternelle.

« Le modèle de soutien par les pairs semble avoir été efficace pour ce qui est d'aider les jeunes d'autres cultures à se sentir à l'aise dans la collectivité canadienne... »

- ♦ La participation d'un large éventail d'organismes multiculturels qui font déjà affaire avec les jeunes est indispensable pour garantir le dépistage et le soutien des jeunes à risque; de plus, cela améliore les perspectives de durabilité du projet.
- ♦ En deux ans, le projet *MY Circle* a démontré qu'il avait eu un effet positif sur un certain nombre de jeunes. Les jeunes qui ont reçu la formation sont devenus des animateurs. Plusieurs des anciens animateurs ont formé leurs propres équipes d'intervention et continuent à se réunir et à offrir bénévolement leurs services. Il reste à déterminer le genre de soutien qu'il faudrait offrir à la jeunesse multiculturelle pour qu'elle continue à s'engager dans la communauté et à y apporter une contribution.

Il ne semble pas y avoir d'informations sur d'autres projets qui auraient ciblé la jeunesse multiculturelle et sur les problèmes qu'ils ont pu rencontrés. Face à l'augmentation de la violence chez les jeunes de certaines cultures, il importe d'obtenir plus d'information sur les besoins de la jeunesse multiculturelle et sur les rapports qu'elle entretient avec les autres jeunes et les adultes dans la communauté.

Mesure recommandée

La DGSPSP devrait continuer à soutenir des projets jeunesse qui s'adressent à la jeunesse multiculturelle, en s'appuyant sur les enseignements tirés des projets jeunesse du FSP.



4.5 Effets et incidences des projets

Un grand nombre des effets relevés par les projets sont à court terme, puisque les projets avaient une durée de deux ans. Un projet, celui du Covenant House, a duré seulement un an. Dans un laps de temps aussi court, il est difficile de déceler les incidences à long terme sur les jeunes et les communautés. Quoi qu'il en soit, un bon nombre de projets ont jeté de solides fondements qui prépareront la voie à des changements, comme en témoignent les entrevues avec les représentants des projets :

« L'impact réel du projet n'était pas les 40 heures de formation reçues par les pairs aidants, mais plutôt le rôle qu'ils jouent en mettant en application ce qu'ils ont appris pour aider d'autres personnes. »

« Tous les participants se sentaient davantage en possession de leurs moyens et mieux en mesure d'apporter quelque chose à leurs amis - ceci devrait avoir un impact à long terme. »

« Le projet a sensibilisé la communauté à la façon dont les jeunes se voient et aussi changé comment la communauté voit les jeunes... il a amélioré la perception qu'on a de la valeur des jeunes dans notre communauté. »

« Le projet a sensibilisé davantage la communauté aux besoins des jeunes - il pourrait en résulter l'établissement d'un centre jeunesse dans le futur. »

On relève un certain nombre d'effets et d'incidences qui étaient communs à tous les projets, à un degré plus ou moins grand :

- ◆ participation et engagement des jeunes
- ◆ éducation et perfectionnement des compétences
- ◆ choix de modes de vie sains
- ◆ accès amélioré aux services
- ◆ sensibilisation et appui de la communauté
- ◆ capacité organisationnelle.

Ces effets sont consignés dans un modèle logique que la DGSPSP a élaboré de concert avec les représentants des projets jeunesse financés. (Voir l'annexe 5.) Nous examinons ci-dessous chaque effet relevé au cours de l'examen des projets en précisant les indicateurs pertinents et les enseignements acquis.



4.5.1 Participation et engagement des jeunes

Tous les projets ont remporté un succès considérable du point de vue de l'engagement des jeunes, notamment celui du groupe cible particulier auquel le projet s'adressait, p. ex. jeunes de la rue, jeunes exploités sexuellement, jeunes toxicomanes, jeunes LGBTQ, jeunes chômeurs, jeunes à risque élevé d'abandon scolaire et jeunes en général.

Les méthodes d'approche employées variaient largement. Dans l'ensemble, la plupart des projets ont su attirer beaucoup de jeunes désireux de participer à leurs programmes. Dans quelques cas, on a eu plus de mal à attirer des jeunes à cause du caractère délicat des sujets traités, comme l'exploitation sexuelle des jeunes de sexe masculin, ou à cause des compétences poussées requises pour participer, comme dans le cas du programme de formation *Warriors Against Violence*.

« ...la plupart des projets ont su attirer beaucoup de jeunes désireux de participer à leurs programmes. »

Les types d'activités offertes aux jeunes variaient d'un projet à l'autre, tout comme le niveau de participation, mais l'engagement des jeunes était l'objectif premier de tous les projets et en a constitué un des effets les plus importants. L'influence des jeunes sur les jeunes était une des prémisses majeures sur lesquelles la plupart des projets ont fait fonds et a donné lieu à une stratégie de prestation des programmes qui place les jeunes dans des rôles d'animateurs, de pairs aidants et de meneurs. En offrant aux jeunes des occasions d'assumer le rôle de meneur et en fournissant une structure qui permette d'acquérir les compétences nécessaires pour mieux exercer ce rôle, les programmes ont appliqué des stratégies efficaces et conviviales pour ce qui est d'atteindre plus de jeunes.

Indicateurs concernant l'engagement des jeunes

Le niveau d'engagement des jeunes a varié, allant de la participation passive aux événements et activités, à une participation dynamique à toutes les étapes d'un programme, c'est-à-dire la planification, la réalisation et l'évaluation. Voici les indicateurs pertinents :

- ◆ Participation à des événements, des ateliers et des conférences.
- ◆ Participation à la planification, à l'organisation et à la prestation d'événements et de conférences.
- ◆ Production de vidéos, de bulletins et d'autres moyens d'information.
- ◆ Participation à des activités de collecte de fonds en faveur des programmes jeunesse.
- ◆ Recevoir de la formation en tant que pair aidant, intervenant du soutien par les pairs, ou conseiller.
- ◆ Participation à la formation en leadership.
- ◆ La formation de jeunes par d'autres jeunes.

- ◆ Jeunes qui aident d'autres jeunes moins âgés.
- ◆ Jeunes qui agissent comme animateurs ou mentors vis-à-vis d'autres jeunes.
- ◆ Rôle de décideur, comme dans les conseils consultatifs de jeunes.
- ◆ Jeunes employés par le projet.
- ◆ Jeunes employés par l'organisme promoteur et chargés de la mise en oeuvre du programme dans le contexte plus large de l'organisation.

Les remarques suivantes tirées des évaluations des projets illustrent le degré de participation des jeunes :

« Promouvoir l'engagement des jeunes était la pierre angulaire de notre approche. Pour nous, l'engagement des jeunes signifie un haut niveau d'apport, d'investissement et de participation à tous les aspects de la supervision du centre ainsi qu'à la conception et la mise en oeuvre des programmes. »

« Le projet tout entier est réalisé pour les jeunes, par les jeunes. »

« Les jeunes étaient la force agissante du projet. »

« Nos buts viennent des jeunes eux-mêmes, étant fondés sur les enjeux relatifs à la santé qu'ils ont cernés; les jeunes ont également défini ce qu'il faudrait faire pour résoudre ces enjeux; ils ont mené et dirigé les activités ainsi qu'organisé les événements. »

« Nous avons contribué à renforcer les réseaux de soutien pour les jeunes. »

« Le projet a réellement engagé la participation des jeunes dans la prestation du programme; ils ont joué le rôle de pairs aidants, siégé aux comités du conseil et travaillé dans les services administratifs et de communications. »

Certains projets visaient plus spécialement la participation des jeunes autochtones et de la jeunesse multiculturelle. La *section 4.4.3* du rapport en traite plus longuement.

Ce qu'on a appris au sujet de l'engagement des jeunes :

Voici certains des enseignements qui se dégagent des expériences des projets en ce qui touche l'engagement des jeunes :

- ◆ Il faut du temps et des ressources pour susciter un engagement réel de la part des jeunes.
- ◆ Il vaut la peine de faire l'investissement et d'engager la participation des jeunes afin de les amener à commencer à faire des choix de vie positifs à un jeune âge.

- ◆ Proposer une série d'activités continues permettant d'acquérir de nouvelles compétences et fournir le temps de mettre ces compétences en pratique est une formule efficace. Un atelier ponctuel ne suffit pas.
- ◆ Éduquer, former et soutenir les jeunes pour leur faire acquérir des qualités de meneur adaptées à leur âge, c'est leur permettre d'aider d'autres jeunes tout en s'aidant eux-mêmes.
- ◆ Il est indispensable de former les adultes au rôle important qu'ils ont à jouer sur le plan du soutien des jeunes.
- ◆ La combinaison d'activités et d'événements divertissants avec une composante éducative est la formule qui a le plus de chances de réussir. Les projets ont constaté que l'on peut améliorer les compétences des jeunes par le truchement d'activités amusantes.
- ◆ Maintenir le parrainage des programmes jeunesse favorise des effets à long terme.

Un effet important des projets du FSP a été d'aider à former un certain nombre de jeunes meneurs en Colombie-Britannique. Les projets ont produit un bassin de jeunes dirigeants à l'échelle de la province auxquels il peut être fait appel pour qu'ils se prononcent sur un éventail de questions.

Mesure recommandée

Les organismes voués aux jeunes et la DGSPSP devraient continuer à renforcer la voix des jeunes et leur engagement en établissant des comités consultatifs de jeunes, en conférant aux jeunes un rôle consultatif auprès des adultes, ou en instaurant d'autres mécanismes au niveau communautaire et aux divers paliers de gouvernement.



4.5.2 Éducation et perfectionnement des compétences.

Tous les projets ont insisté sur l'évolution de l'attitude des jeunes et le développement d'une plus grande conscience de soi et assurance personnelle pour parer aux situations de la vie courante. Les projets voyaient dans l'éducation et le perfectionnement des compétences des moyens de changer les attitudes et le comportement. Ces éléments étaient également vus comme des effets importants des programmes offerts, en ce sens qu'ils renforçaient le ressort psychologique et la capacité de faire face aux situations de la vie. Tous les projets croyaient en les jeunes et en leur habilitation par le savoir. *« Il faut valoriser les jeunes et les voir comme des ressources. »*

« Tous les projets croyaient en les jeunes et en leur habilitation par le savoir. »

Indicateurs concernant l'éducation et le perfectionnement des compétences

- ◆ Les jeunes ont participé à de la formation en leadership, en animation et en soutien par les pairs.
- ◆ Les jeunes ont appris des techniques pour la formation d'autres personnes.
- ◆ Les jeunes ont acquis de l'expérience dans la mise sur pied d'ateliers et de conférences.
- ◆ Les jeunes ont acquis des compétences dans l'élaboration de manuels sur leurs projets et de moyens d'information. Plusieurs projets leur demandaient d'apprendre à réaliser un vidéo.

Voici des exemples de ce que certains des projets ont apporté aux jeunes sur le plan de l'éducation et du perfectionnement des compétences :

- ◆ HOPE - Le projet a fourni de la formation en leadership (formation par les pairs) et a incorporé le développement du ressort psychologique dans les programmes des écoles - l'accent était mis sur l'enrichissement des atouts développementaux des jeunes. Le projet a reconnu que les méthodes classiques de sensibilisation aux drogues - qui consistent à souligner les dangers liés à la consommation - sont sans effet. Le modèle mise sur le développement des atouts développementaux. L'expérience démontre que des jeunes pourvus de bons atouts développementaux réussissent mieux à l'école, s'adonnent moins à la consommation de drogues et sont mieux en mesure de faire face aux situations de la vie. Le but est donc d'accroître la conscience de soi et la maîtrise de soi-même/discipline personnelle.
- ◆ Projet de Powell River - 70 % ou plus des jeunes bénévoles ont senti que leur assurance personnelle s'était améliorée sous les quatre rapports suivants : perception de soi; capacité de s'autoévaluer; adaptation à de nouvelles situations; et capacité de communiquer.
- ◆ Les participants au projet *Youth Against Violence*, dans le sondage de départ, ont tous répondu qu'ils croyaient avoir acquis les compétences nécessaires pour comprendre la violence familiale et aider à y mettre fin. Ils ont tous

indiqué leur intention de continuer à participer à des activités de lutte contre la violence, mais on ne dispose pas de données à long terme sur la mesure où ceci s'est concrétisé.

- ◆ Le projet *Men@peers* a formé des pairs défenseurs et produit un manuel de formation pour les prestataires de services.
- ◆ Des membres de la jeunesse multiculturelle ont obtenu de la formation en soutien par les pairs afin d'aider des nouveaux arrivants à s'intégrer à la société canadienne. Le projet a clairement eu des retombées à long terme en ce sens que les jeunes qui ont suivi la formation se sont dits intéressés à servir de mentors pour d'autres animateurs. L'organisme promoteur, la Immigrants Services Society, a formé un partenariat avec Big Sisters pour concevoir un programme de mentorat. De plus, plusieurs des anciens animateurs ont formé une équipe d'intervention (groupe des anciens) et continuent à se réunir et à offrir bénévolement leurs services pour aider à la formation d'autres personnes. Il s'agit donc d'un programme de soutien et d'engagement multiplicateur dans le cadre duquel des jeunes peuvent participer au soutien par les pairs, obtenir de la formation en tant qu'animateurs puis revenir offrir de la formation par les pairs; ils peuvent aider à former d'autres pairs animateurs, agir en tant que mentors et offrir du soutien à des organismes qui desservent la population générale.
- ◆ Le projet *First Nations School Success* a aidé des jeunes autochtones à réussir à l'école, grâce à l'amélioration de leurs compétences, et à ne pas décrocher. Un grand nombre de jeunes ont participé aux clubs de devoirs, mais les résultats à long terme ne sont pas connus.
- ◆ Les jeunes qui ont participé au projet de la McCreary Centre Society ont reçu de la formation afin de soutenir les jeunes adolescents et les aider à développer du ressort psychologique.

Mesure recommandée

La DGSPSP et les groupes communautaires de jeunes devraient s'assurer que la formation axée sur le perfectionnement des compétences des jeunes soit documentée convenablement et que l'information pertinente soit disséminée plus largement en Colombie-Britannique et partout au Canada.



4.5.3 Choix de modes de vie sains

Comme nous l'avons indiqué, un grand nombre de projets ont insisté sur l'amélioration des capacités d'adaptation personnelles. On visait ainsi à renforcer l'aptitude des jeunes à faire des choix de modes de vie sains.

Indicateurs concernant les choix de modes de vie sains

Les actions des jeunes pendant leur participation aux projets témoignaient de choix de modes de vie sains. Voici quelques indicateurs pertinents :

- ◆ Les jeunes ont choisi de participer à un grand nombre d'activités positives, telles que des événements spéciaux, des ateliers, des salons, des conférences, des activités récréatives sans drogue et alcool, des groupes de soutien et la production de matériel et de vidéos. Le fait que beaucoup de jeunes aient choisi de participer à ces activités est une preuve à court terme du choix de modes de vie sains. Par exemple :

« On ne saurait sous-estimer la valeur du plaisir, des distractions et des interactions sociales en tant que bienfaits pour la santé et le mieux-être. »

« 69 % des adolescents ont déclaré que les projets leur avaient donné de nouvelles idées sur des choses divertissantes et saines à faire; 71 % ont signalé qu'ils avaient collaboré avec d'autres personnes; et 63 % ont indiqué qu'ils avaient aidé quelqu'un. »

- ◆ Les jeunes ont indiqué qu'ils étaient mieux sensibilisés et informés au sujet des choix de modes de vie sains.

À cause de leur courte durée, les projets n'étaient pas en mesure d'évaluer leur impact futur sur le choix de modes de vie sains. Des indicateurs témoignant de choix de modes de vie sains à moyen et à long termes pourraient comprendre ce qui suit :

- ◆ Réduction de la consommation de cigarettes
- ◆ Réduction de la consommation d'alcool et de drogues illicites
- ◆ Diminution de l'utilisation des services d'urgence en santé mentale
- ◆ Les jeunes manifestent des capacités concourant au maintien d'une bonne santé
- ◆ Les jeunes signalent un accroissement de leur bien-être
- ◆ Les jeunes indiquent qu'ils ont bénéficié d'un plus grand soutien mental.

Ce qu'on a appris au sujet des choix de modes de vie sains

Les projets n'ont pas fourni assez d'information sur les facteurs susceptibles d'influer sur les choix de modes de vie sains et sur la façon de mesurer cet impact. Les projets jeunesse du FSP nous ont enseigné que les capacités d'adaptation personnelles et le fait de posséder les connaissances nécessaires pour prendre des décisions avisées sont à la base des choix de modes de vie sains. Le modèle de ressort psychologique fait voir qu'un niveau élevé de ressort psychologique permet aux jeunes de faire face aux situations de la vie. Cependant, il semblerait nécessaire d'obtenir plus d'information sur le lien qui existe entre les capacités d'adaptation personnelles et les choix de modes de vie sains. De plus, il faudrait poursuivre les travaux pour cerner les facteurs de maintien à long terme de choix de modes de vie sains chez les jeunes à haut risque. On a aussi besoin de pouvoir mesurer les incidences à long terme. Le gros des connaissances actuelles repose sur des interventions à court terme.

Mesure recommandée

Les groupes communautaires de jeunes et la DGSPSP devraient appuyer des initiatives qui permettent d'élucider les stratégies requises pour favoriser le maintien de choix de modes de vie sains chez les jeunes et les moyens de mesurer cet aspect à long terme.

4.5.4 Accès amélioré aux services

Un certain nombre de projets ont amélioré l'accès aux services de deux façons, soit en informant les jeunes sur les services offerts dans la communauté et en sensibilisant davantage d'autres prestataires de services aux enjeux propres aux jeunes.

Indicateurs concernant l'accès amélioré aux services

Voici quelques indicateurs témoignant de l'amélioration de l'accès aux services grâce aux projets jeunesse du FSP :

Jeunes mieux informés sur les services disponibles, par exemple :

- ◆ Établissement d'un répertoire des ressources susceptibles d'aider les jeunes.
- ◆ Sensibilisation des conseils consultatifs de jeunes aux services disponibles, lesquels ont ensuite aidé à informer d'autres intervenants.
- ◆ Jeunes mieux sensibilisés aux services à leur disposition. Ceci est ressorti d'un sondage mené dans le cadre du projet de Powell River. Les jeunes ont pu relever au moins trois ressources ou sources de soutien locales pour chacun des enjeux définis, sauf la pauvreté et la conduite en état d'ébriété. Les jeunes ont pu indiquer également les difficultés ou obstacles qui entravent l'accès des jeunes à ces ressources.

Prestataires de services mieux sensibilisés aux enjeux particuliers et aux besoins des jeunes, par exemple :

- ◆ Formation des prestataires de services qui travaillent avec des groupes particuliers de jeunes, comme les jeunes LGBTQ, les jeunes de sexe masculin exploités sexuellement ou les jeunes de la rue.
- ◆ Plus grande accessibilité des prestataires de services pour les jeunes.

L'accroissement du nombre de programmes et des services s'adressant aux jeunes a été un autre indicateur utile.

Ce qu'on a appris au sujet de l'accès amélioré aux services :

Pour améliorer l'accès aux services, il faut que les prestataires de services comprennent bien les enjeux qui affectent les jeunes - de la manière que les jeunes eux-mêmes les voient. Les projets du FSP nous ont enseigné que les efforts en vue de répondre aux besoins sur le plan de l'accès aux services doivent s'inscrire dans un plan

« ...il faut que les prestataires de services comprennent bien les enjeux qui affectent les jeunes - de la manière que les jeunes eux-mêmes les voient. »

d'ensemble. Les organismes voués aux jeunes doivent collaborer avec les prestataires de services locaux pour arrêter des stratégies d'amélioration de l'accès aux services à l'égard de populations cibles de jeunes précises. De plus, il faut que les prestataires de services reconnaissent et abordent le problème de la confidentialité. Les jeunes hésitent souvent à faire appel à des services parce que, comme un des projets l'a indiqué, « *ils veulent avoir l'assurance que, s'ils sollicitent de l'information ou de l'aide, leur démarche restera strictement confidentielle.* »

Mesures recommandées

Les organismes communautaires voués aux jeunes et la DGSPSP devraient poursuivre les efforts pour trouver des moyens efficaces d'améliorer l'accès aux services au profit des jeunes.

Les organismes communautaires voués aux jeunes et la DGSPSP devraient songer à élaborer des politiques et des protocoles pour garantir un niveau de confidentialité approprié dans la prestation des services aux jeunes.

4.5.5 Sensibilisation et appui de la communauté

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la plupart des projets n'ont pas expressément défini l'amélioration de la capacité communautaire comme étant un de leurs objectifs principaux. (*Voir la section 4.3.1.*) Toutefois, un grand nombre de projets ont contribué à sensibiliser la communauté aux besoins et aux enjeux des jeunes.

Indicateurs concernant la sensibilisation et l'appui de la communauté

Voici certains indicateurs manifestés par les projets quant à la sensibilisation et à l'appui de la communauté à l'égard des jeunes :

- ◆ Augmentation du nombre de partenariats formés par les projets au sein de la communauté.
- ◆ Présentations spéciales ou allocutions organisées par les projets pour accroître la sensibilisation à des enjeux particuliers touchant les jeunes.
- ◆ Accroissement du nombre d'ateliers ou de conférences portant sur des enjeux précis des jeunes, p. ex. les jeunes de sexe masculin exploités sexuellement, les jeunes LGBTQ, les besoins des jeunes autochtones, les besoins et traits particuliers de la jeunesse multiculturelle.
- ◆ Manuels, trousseaux et vidéos produits et distribués pour accroître la sensibilisation aux enjeux particuliers des jeunes.
- ◆ Participation d'un plus grand nombre de jeunes aux institutions communautaires, telles que des comités ou des conseils spéciaux, ce qui témoignait d'une plus grande acceptation des jeunes par la communauté.

De plus, l'appui de la communauté était évident chez un certain nombre de projets, notamment dans la participation d'un large éventail d'organismes communautaires et dans le soutien accordé par certains adultes dans la communauté ou par des prestataires de services qui sont devenus plus sensibles aux enjeux des jeunes.

Les indicateurs suivants témoignaient de l'appui de la communauté :

- ♦ Appui des parents et des enseignants : Le projet *First Nations School Success* a signalé que les parents et les écoles s'étaient davantage sensibilisés aux besoins de la jeunesse autochtone et aux façons de l'aider à réussir à l'école.
- ♦ Appui des prestataires de services : Le projet *Men@peers* a aidé à renseigner les prestataires de services sur la question des jeunes de sexe masculin victimes d'exploitation sexuelle, tandis que le projet *Connecting with Pride* a informé les prestataires de services et d'autres membres de la communauté sur les besoins particuliers des jeunes LGBTQ.
- ♦ Appui de la communauté : L'appui général de la communauté était manifeste dans le projet de Powell River, où la municipalité a accordé un financement continu à l'égard du conseil consultatif de jeunes.

Ce qu'on a appris au sujet de la sensibilisation et de l'appui de la communauté

Un bon nombre de projets ont constaté que susciter l'engagement de la communauté prenait énormément de temps. Les expériences des projets nous enseignent qu'un

« ...il faut souvent bâtir la capacité de la communauté avant que l'on puisse s'attendre à ce qu'elle apporte un appui utile et significatif pour s'attaquer aux problèmes critiques des jeunes. »

engagement véritable de la communauté exige que celle-ci soit d'abord sensibilisée aux enjeux relatifs aux jeunes, qu'elle possède les connaissances et les compétences nécessaires pour savoir quoi faire et qu'elle bénéficie d'un soutien pour passer à l'action. En d'autres termes, il faut souvent bâtir la capacité de la communauté avant que l'on puisse s'attendre à ce qu'elle apporte un appui utile et significatif pour s'attaquer aux problèmes critiques des jeunes. Comme il est mentionné dans la *section 4.3.1*, portant sur

la capacité communautaire, d'autres travaux doivent être effectués pour déterminer les façons de renforcer la capacité communautaire et de la mesurer.

De plus, à l'examen de la nature de l'appui que les projets ont reçu de la part de la communauté, il apparaît que les projets n'ont pas réussi à s'adjoindre l'appui du secteur privé et d'autres bailleurs de fonds importants. La plupart des projets n'avaient pas de dirigeant communautaire pour défendre leur cause, faire valoir l'importance du travail qu'ils faisaient, ou aider à garantir la durabilité du projet. Comme nous l'avons souligné, l'appui de la communauté est une condition indispensable à la réussite et à la durabilité des initiatives jeunesse.

Mesure recommandée

Les organismes communautaires voués aux jeunes devraient envisager de renforcer l'appui de la communauté grâce à l'établissement de comités consultatifs communautaires comprenant des représentants de tous les segments de la communauté, y compris les divers paliers de gouvernement, le secteur privé et les principaux dirigeants communautaires.

4.5.6 Capacité organisationnelle

Le renforcement de la capacité des organismes qui géraient les projets jeunesse n'était pas un des buts avoués du FSP, ni des projets eux-mêmes, mais ceci peut être vu comme un effet important dans le cas d'un grand nombre de projets.

Indicateurs concernant la capacité organisationnelle

Les indicateurs suivants montrent en quoi certains organismes ont accru leur capacité :

- ◆ Jeunes mêlés aux processus de décision de l'organisme, p. ex. : Le Covenant House a embauché des jeunes et les a fait participer à la prestation de ses programmes dans le but de rendre les services plus sensibles aux besoins des jeunes.
- ◆ Extension de la crédibilité de l'organisme et de sa capacité de répondre aux besoins d'une population cible qu'il ne servait pas auparavant, p. ex. :
 - La société PEERS (Prostitute Empowerment Education Resource Society) s'était jusqu'alors concentrée surtout sur les femmes travaillant dans l'industrie du sexe et elle a élargi ses services pour répondre aux besoins des jeunes de sexe masculin exploités sexuellement.
 - La Immigrants Services Society fournit principalement ses services aux populations multiculturelles adultes. Le programme du Cercle de la jeunesse multiculturelle a renforcé la capacité de l'organisme de travailler avec la jeunesse multiculturelle.
- ◆ Élargissement des rapports de l'organisme avec la jeunesse en général, p. ex. : La Coast Garibaldi Community Health Centre Society a amélioré sa capacité de travailler avec les jeunes et d'aborder leurs enjeux particuliers grâce à sa collaboration avec le conseil consultatif de jeunes.
- ◆ Élargissement de la portée géographique de l'organisme, p. ex. : La Pacific Foundation for the Advancement of Minority Equality (désignée le Centre) a élargi son champ d'action pour rejoindre des jeunes LGBTQ se trouvant à l'extérieur du Lower Mainland.
- ◆ Étoffement du rôle et des responsabilités de l'organisme, p. ex. : La McCreary Centre Society a élargi son rôle en matière de développement communautaire en concevant et en adoptant un modèle d'action communautaire novateur visant à favoriser un développement sain dans la jeune adolescence.
- ◆ Établissement d'un organisme distinct pour traiter des enjeux relatifs aux jeunes - Dans un cas, un centre jeunesse établi sur l'île Gabriola, nommé le Gathering Place, est devenu trop gros pour l'organisme qui l'avait créé, soit la People for a Healthy Community on Gabriola Society. Les programmes pour les jeunes avaient pris une telle ampleur qu'il fallait établir un organisme distinct.

Ce que nous avons appris au sujet de la capacité organisationnelle

La vigueur de l'organisme promoteur du projet jeunesse est un facteur de première

importance du point de vue de la réussite du projet. Nous avons appris que des organismes promoteurs positifs présentent notamment les caractéristiques suivantes :

- ◆ Assurent la continuité du leadership;
- ◆ Fournissent aux projets un sentiment de stabilité financière;
- ◆ Procurent conseils et soutien dans des situations difficiles ou de crise;
- ◆ Fournissent le savoir-faire qui peut manquer au projet.

Pour favoriser la réussite des projets jeunesse financés, il importe de renforcer la capacité de l'organisme promoteur de soutenir un projet jeunesse. (*Voir les recommandations formulées à la section 4.1.*)

4.6 Enseignements acquis au sujet de l'évaluation des projets jeunesse du FSP

Les organismes promoteurs devaient prévoir un budget pour l'évaluation et retenir les services d'un évaluateur indépendant pour qu'il fasse l'évaluation du projet. La DGSPSP avait fourni une certaine orientation à ce sujet lors de la première rencontre de tous les promoteurs des projets financés, au début de la première année de financement, en exposant quelles étaient ses attentes au chapitre de l'évaluation. Elle demandait aux projets de concevoir un modèle logique, de fournir une évaluation provisoire et de produire un rapport d'évaluation final. En dépit des difficultés suscitées par les évaluations dans plusieurs cas, la majorité des projets sont demeurés soucieux de produire du matériel d'évaluation utile. Nous examinons plus longuement ci-dessous les exigences définies à l'égard de l'évaluation des projets et les défis rencontrés.

« En dépit des difficultés suscitées par les évaluations dans plusieurs cas, la majorité des projets sont demeurés soucieux de produire du matériel d'évaluation utile. »

Modèle logique

Un modèle logique pour les projets du Fonds pour la santé de la population en Colombie-Britannique (*voir l'annexe 5*) a été conçu de concert avec les promoteurs des projets; on y définissait cinq principaux effets du programme, à savoir : participation et engagement des jeunes; éducation et perfectionnement des compétences, choix de modes de vie sains, accès amélioré aux services et efficacité accrue, et sensibilisation et appui de la communauté. Tous les projets ont élaboré leurs propres modèles logiques. Le personnel de la DGSPSP a examiné les modèles et a fait part de ses commentaires aux promoteurs des projets. Dans le cas de plusieurs des projets, ce processus a eu lieu deux fois - une fois pour le modèle logique initial, et une autre pour le modèle révisé. La DGSPSP a offert aux promoteurs de projets d'établir un comité d'évaluation pour faciliter la discussion sur le processus d'évaluation, aborder les sujets de préoccupation et aider à définir des effets, des indicateurs et des outils de mesure communs. Les promoteurs de projets ont décliné l'offre disant qu'ils croyaient que cela accaparerait trop de leur temps. La DGSPSP

avait espéré définir des indicateurs de réussite communs, et peut-être également des outils d'évaluation communs, mais cela ne s'est pas produit et chaque projet s'est fié principalement à son propre évaluateur pour élaborer et exécuter le processus d'évaluation.

On semble avoir investi beaucoup de temps et de ressources dans l'élaboration des modèles logiques. Cela s'est avéré un processus utile pour bon nombre de projets, mais certaines préoccupations ont été mentionnées :

- ◆ Plusieurs des projets n'avaient pas l'habitude d'élaborer des modèles logiques et ont trouvé le processus ardu.
- ◆ La façon de présenter l'information dans les modèles logiques variait d'un projet à l'autre.
- ◆ Un grand nombre des modèles logiques insistaient trop sur le détail des activités.
- ◆ Les projets n'ont pas nécessairement retenu les champs d'action ou thèmes du programme définis dans le modèle logique régional, ce qui limitait la possibilité d'établir des comparaisons entre les projets.
- ◆ Une des faiblesses les plus fréquentes notées du point de vue de l'utilisation des modèles logiques est le fait que l'on confondait souvent les effets avec les activités et les extrants, si bien que beaucoup des « effets » signalés étaient en fait des extrants ou des activités, et ne reflétaient pas une incidence sur les jeunes ou les communautés, ou un changement intervenu chez eux.
- ◆ Bon nombre de projets n'ont pas fait de distinction entre les effets à court terme, à moyen terme et à long terme. De plus, les indicateurs relatifs aux effets (mesures montrant quels effets ont été obtenus) n'étaient pas toujours exprimés en termes mesurables et observables. Par exemple, un des projets a indiqué le nombre de rapports diffusés comme indicateur de l'accroissement de la sensibilisation de la communauté. Il s'agit-là d'un extrant, non pas d'un effet.
- ◆ Enfin, dans beaucoup de cas, l'évaluation ne montrait pas le lien entre les effets relevés et les objectifs du projet, tels qu'ils étaient définis dans les propositions.



Les entrevues tenues avec les représentants des projets ont confirmé les difficultés éprouvées dans l'utilisation du modèle logique. Un certain nombre de projets ont indiqué qu'il s'était agi d'une expérience d'apprentissage enrichissante, mais beaucoup d'autres trouvaient que l'utilisation du modèle était laborieuse et source de confusion.

« Nous avons eu du mal à cerner les intrants, les extrants et les effets... nous avons piétiné... nous n'utilisons pas ce genre de terminologie et ne sommes pas à l'aise avec... c'était comme parler une nouvelle langue. »

Le processus d'évaluation a également recélé d'autres difficultés : retards mis à retenir les services d'évaluateurs indépendants; mauvaise compréhension des attentes relatives au processus d'évaluation; manque général de connaissances et d'expertise quant à la mesure des incidences des programmes de prévention.

Évaluation provisoire

Certains des coordonnateurs de projets ont trouvé l'évaluation provisoire utile en ce sens qu'elle a fourni un bilan de ce qui avait été accompli et de ce qu'il restait à faire dans le cadre de leur projet. Toutefois, d'une manière générale, les évaluations provisoires variaient sur le plan de la qualité et de l'exhaustivité étant donné que les projets en étaient à divers stades de la mise en oeuvre au moment où les rapports provisoires devaient être soumis. Ce qu'il y a de plus important, cependant, est le fait que les rapports d'évaluation provisoires étaient essentiellement de nature descriptive et pouvaient être considérés comme des évaluations des procédés, plutôt que des effets. Bien que certains des projets aient fourni des données préliminaires sur les effets, les évaluations provisoires traitaient principalement du mode de mise en oeuvre des projets, des activités exécutées et de certains des extrants, comme le nombre de participants et d'événements. Dans certains cas, l'évaluation provisoire s'est bornée à fournir de l'information sur ce que comporterait l'évaluation finale.



L'évaluation finale

Tous les projets ont mis beaucoup de temps et d'effort dans la conduite de l'évaluation finale. Les rapports d'évaluation représentent un précieux legs pour les projets jeunesse du FSP. On note, toutefois, des écarts considérables du point de vue de la qualité et de l'exhaustivité des évaluations finales, ce qui semble tenir à un certain nombre de facteurs :

- ◆ Les évaluateurs ont été engagés à différents moments, dont certains de façon très tardive, soit vers la fin de la première année et durant la deuxième année de fonctionnement du projet. Une couple de projets avaient dû changer d'évaluateur.
- ◆ Les coordonnateurs ont indiqué qu'ils n'étaient sûrs de ce qu'on attendait du processus d'évaluation dans son ensemble.
- ◆ Plusieurs évaluations se sont bornées à signaler le nombre de jeunes qui avaient participé aux activités et événements. Par conséquent, une bonne partie de l'information se situait au niveau des extrants.
- ◆ Parce que les projets étaient d'assez courte durée (deux ans), les évaluations ne pouvaient pas apprécier les incidences à long terme que le projet était susceptible d'avoir sur les jeunes et les communautés. Par conséquent, la plupart des données reposaient sur une évaluation à court terme. Par exemple, les données contenues dans les évaluations étaient basées en grande partie sur la rétroaction fournie par les participants à des séances de formation, sur les sondages de départ menés à la fin d'un atelier ou sur un recensement des attitudes avant et après une conférence ou une séance de formation. Dans la plupart des cas où on avait tenté de recueillir des renseignements après la fin du projet, il s'est avéré difficile de retrouver la trace des participants et(ou) de les intéresser à répondre à des questions.
- ◆ Les projets avaient non seulement des contraintes de temps et de ressources : l'expertise des évaluateurs variait aussi.
- ◆ Dans le cas de plusieurs des projets, à cause du petit nombre de participants, il était difficile de faire des généralisations à l'échelle d'une population plus grande.
- ◆ La nature des données, et leur fiabilité, variaient beaucoup.
 - Les données qu'il aurait fallu obtenir des registres des projets pour répondre aux questions d'évaluation n'étaient pas toujours facilement accessibles.
 - Beaucoup des données étaient de nature qualitative.
 - Une bonne partie des données provenait des formulaires de rétroaction remplis par les participants, bien que les coordonnateurs aient signalé qu'ils avaient eu du mal dans plusieurs cas à faire remplir les formulaires de rétroaction par les jeunes. De plus, il a été particulièrement difficile de retrouver la trace des participants pour faire des entrevues de suivi, après la fin du programme.
 - Dans beaucoup de cas, les outils de collecte de données ne semblaient pas avoir été éprouvés quant à leur validité ou fiabilité.
 - La collecte des données n'a pas toujours été effectuée d'une manière uniforme pour ce qui est de la façon de poser les questions ou de mener les groupes de discussion.

- ◆ Certains projets ont procédé à une collecte de données rigoureuse; en voici des exemples :
 - Le modèle de ressort psychologique utilisé dans le cadre du projet HOPE. On a adapté un outil éprouvé et appliqué un concept d'évaluation comprenant des mesures pré et post-participation.
 - Un sondage sur les modes de vie sains a mesuré un éventail de construits reflétant des principes de vie saine et un sondage auprès de bénévoles a évalué les niveaux de confiance des jeunes qui ont participé à titre bénévole au projet de Powell River.

D'après notre examen des documents d'évaluation et les entrevues tenues avec les intervenants clés, il est clair que tous les projets auraient pu tirer parti d'une aide du point de vue de l'élaboration des outils de collecte de données concernant les incidences de leurs activités sur les jeunes et leurs communautés. Il aurait été utile que les projets disposent de certains indicateurs et outils de collecte de données communs qu'ils auraient pu utiliser comme tels ou modifier en fonction de leurs besoins particuliers.

Mesures recommandées

La DGSPSP devrait fournir aux projets financés une orientation et un soutien plus constants et mieux coordonnés au chapitre des évaluations, notamment pour ce qui est d'élaborer des modèles logiques et de s'entendre sur les effets, les indicateurs et les outils d'évaluation.

Le DGSPSP devrait envisager de coordonner les activités d'une équipe d'évaluation qui fournirait de l'aide dans l'évaluation de tous les projets financés en vertu d'une catégorie particulière de projets du FSP, pour favoriser l'uniformité du point de vue de la collecte de données, des indicateurs et de la mesure des effets.



4.7 Enseignements acquis au sujet de la durabilité des projets

Les enjeux qui touchent les jeunes sont des questions complexes et la prestation de programmes de plus longue durée serait des plus bénéfiques pour ce qui est d'influer sur la santé et le bien-être des jeunes. Dans ce contexte, la durabilité des projets revêt beaucoup d'importance.

Bon nombre de projets ont eu du mal à assurer leur durabilité. Presque la moitié d'entre eux ne poursuivront pas leurs activités; voici certaines des raisons données pour expliquer cette situation :

- contraintes budgétaires au sein de l'organisme promoteur qui éprouve lui-même des difficultés à préserver sa base de financement;
- échec des efforts en vue d'obtenir un financement externe qui puisse soutenir le projet;
- manque général de soutien de la part d'autres partenaires clés.

Un certain nombre des projets qui ont réussi à subvenir à leurs besoins une fois terminé le financement du FSP ont souligné l'importance d'avoir un organisme promoteur capable de fournir un appui continu, ou encore d'établir des liens avec des partenaires qui sont à même d'offrir un soutien financier. Voici des exemples :

- ◆ Dans le cas du projet de Powell River, le conseil consultatif de jeunes loge maintenant à la même enseigne que la Child and Youth Family Society. Il a donc un domicile et un statut qui l'habilite à réunir des fonds dans un environnement à but non lucratif. En outre, le projet s'est allié avec la municipalité et la régie de la santé, lesquelles sont en mesure de lui procurer une aide financière continue.
- ◆ Les Programmes pour les jeunes sur l'île Gabriola poursuivent leurs activités sous l'égide d'un nouvel organisme désigné HOPE (même nom que le projet financé par le FSP) et les jeunes eux-mêmes participent à la collecte de fonds pour soutenir la continuation des projets jeunesse lancés dans le cadre du FSP.
- ◆ Le Cercle multiculturel de la Immigrants Services Society of BC (ISS) a restructuré la prestation de son programme. Au lieu de recruter soi-même des participants chez la jeunesse multiculturelle et d'organiser toute la formation dans la communauté, l'ISS est en voie de nouer des alliances avec dix centres communautaires et foyers de voisinage qui lui adresseront leur jeune clientèle multiculturelle afin que l'ISS procure de la formation. En plus de permettre de former beaucoup plus de jeunes chaque année, cette formule aidera l'ISS à s'adjoindre l'appui de plusieurs groupes dans la communauté. Par ailleurs, l'ISS s'est allié le soutien d'autres sources de financement et reste à l'affût d'autres formes d'aide.
- ◆ Covenant House Vancouver a financé un poste de coordonnateur des jeunes dans un département jeunesse qui assure la mise en oeuvre du programme de soutien par les pairs; toutes ces activités émargent au budget central de

l'organisme. Le conseil de direction de Covenant House Vancouver était convaincu de la valeur du programme et y a affecté un financement de base.

- ◆ Le projet *First Nations School Success* jouit d'un appui limité de la part d'un organisme partenaire, soit pour une période de six mois.

Ce qu'on a appris au sujet de la durabilité des projets

L'expérience des projets nous enseigne plusieurs leçons concernant la durabilité :

- ◆ Un plan de maintien de la durabilité doit être établi dès le début d'un projet.
- ◆ Il faut créer des partenariats stratégiques le plus tôt possible pour accroître les possibilités pour le projet de s'adjoindre un appui.
- ◆ Il importe de susciter l'engagement des principaux dirigeants communautaires qui peuvent aider le projet à s'allier un appui dans la communauté.
- ◆ Les principaux dirigeants communautaires devraient être regroupés en un comité consultatif, ou un autre forum semblable, afin de susciter leur engagement et leur appui continu.
- ◆ Les projets devraient utiliser le financement accordé par la DGSPSP comme levier pour obtenir d'autres sources de financement dans la communauté.
- ◆ On devrait pressentir les sources de financement potentielles futures dès les premiers stades de la vie d'un projet.
- ◆ Un bon nombre de promoteurs de projets ont indiqué qu'une période de financement de trois à cinq ans aiderait les projets à se doter d'une base d'appui financier pour assurer leur durabilité. Ils ont proposé que, si un projet peut faire état de résultats après la première ou deuxième année de fonctionnement, il devrait être admissible à un financement continu étalé sur une période de trois à cinq ans.

Mesures recommandées :

La DGSPSP devrait munir les organismes promoteurs de plus de renseignements, de formation et de ressources pour les aider à subvenir à long terme aux besoins de leurs projets.

La DGSPSP devrait envisager d'étendre à de trois à cinq ans la durée des projets financés en vertu du FSP, pour permettre d'en faire une évaluation à long terme et favoriser la durabilité des initiatives.

4.8 Enseignements acquis au sujet du rôle de surveillance et de soutien exercé par Santé Canada

La plupart des représentants des projets ont indiqué que la fourniture de l'information de suivi exigée leur causait une lourde charge de travail et qu'il fallait trouver un juste équilibre à cet égard. Beaucoup de projets trouvaient qu'ils avaient reçu un bon appui de la part du consultant du programme à la DGSPSP, lorsqu'ils en avaient eu besoin. Inversement, il semble que la DGSPSP avait l'appui et l'engagement de tous les projets. Certaines observations peuvent être faites au sujet du rôle de surveillance et de soutien de la DGSPSP.

Surveillance

La DGSPSP avait explicité les exigences en matière de rapports, lesquelles comprenaient la présentation de quatre rapports d'étape dans la première année et de trois rapports d'étape dans la deuxième, en plus d'un rapport d'étape final ou d'un rapport de projet final, au choix. Les rapports d'étape devaient obéir à une structure standardisée et des directives avaient été fournies au sujet des rapports provisoires. Comme nous l'avons indiqué précédemment, la qualité des rapports a beaucoup varié. Néanmoins, ces rapports non seulement tenaient la DGSPSP informée sur ce qui se produisait et sur les projets qui pouvaient avoir besoin d'une aide supplémentaire, mais aussi permettaient aux projets de suivre leurs propres progrès. Tous les projets s'entendaient sur l'importance de fournir des rapports d'étape, mais ils trouvaient que les exigences en matière de rapports accaparaient beaucoup de leur temps. Certains projets ont eu du mal à présenter leurs rapports dans les délais impartis et ceci a entraîné des retards à la DGSPSP pour ce qui est de réagir aux besoins des projets et de fournir le soutien requis. Beaucoup de projets ne savaient pas au juste quel degré de détail fournir et ils ont choisi de fournir une grande quantité d'information. C'était coûteux en temps pour eux, et cela causait beaucoup de travail au personnel de la DGSPSP. Il semble que les rapports d'étape aient imposé un fardeau additionnel autant aux projets qu'à la DGSPSP. Il importe de trouver un équilibre entre le volume de travail et le besoin de rendre compte.

« Beaucoup de projets ne savaient pas au juste quel degré de détail fournir et ils ont choisi de fournir une grande quantité d'information. »

Rôle de soutien

La DGSPSP a fourni un soutien aux projets jeunesse sous la forme de deux rencontres au cours de la période de deux ans. La première, convoquée au début de la vie du projet, était une séance d'information mettant l'accent sur les besoins en matière de rapports et l'évaluation. La deuxième rencontre, tenue en juin 2003, a été organisée pour favoriser le réseautage, la durabilité et l'échange de renseignements sur les réalisations des projets. Les participants ont trouvé ces rencontres utiles, mais la question du temps requis pour participer et celle du paiement des frais de déplacement et d'hébergement connexes ont constitué des sujets de préoccupation. Les représentants des projets jugeaient qu'ils ne devraient pas avoir à payer les coûts

de participation à de telles rencontres provinciales des projets du FSP et que la DGSPSP devrait mettre des fonds de côté pour couvrir les coûts de tous les participants, pas seulement ceux des jeunes.

La plupart des représentants de projets estimaient avoir reçu un bon appui de la part du consultant du programme à la DGSPSP. Les projets qui avaient eu plus de difficulté trouvaient qu'on les avait appuyés et traités avec compréhension. Quelques projets ont souligné qu'ils avaient reçu très peu de rétroaction de la part de la DGSPSP au sujet de l'information qu'ils avaient soumise. (Nota - Ceci était largement dû au fait que les projets en question fonctionnaient bien et qu'on avait évalué qu'ils n'avaient pas besoin de beaucoup de soutien additionnel.)

Ce qu'on a appris au sujet du rôle de surveillance et de soutien exercé par Santé Canada

Les représentants des projets ont indiqué que la DGSPSP devrait fournir un meilleur soutien aux points de vue suivants :

- ◆ S'assurer que les attentes concernant les rapports et l'évaluation soient clarifiées dès le départ;
- ◆ Rationaliser les exigences en matière de rapports;
- ◆ Élaborer des indicateurs et des outils communs qui puissent être utilisés ou adaptés pour l'évaluation des projets jeunesse financés;
- ◆ Procurer un soutien financier au stade du développement pour permettre aux projets de régler à l'avance certains des problèmes de mise en œuvre.
- ◆ Offrir du soutien et de la formation pour améliorer le potentiel de durabilité.

Il a été suggéré que la DGSPSP embauche des jeunes à l'échelon régional à titre de conseillers et reflète ainsi le principe de l'engagement des jeunes que les projets eux-mêmes devaient appliquer. Il ressort des discussions avec la DGSPSP que celle-ci avait l'intention à l'origine d'inclure les jeunes dans un comité consultatif établi au niveau régional, mais que cela ne s'est pas concrétisé.

Mesures recommandées

La DGSPSP devrait envisager d'adopter un calendrier de présentation de rapports semestriel plutôt que trimestriel, et rationaliser d'autres mécanismes associés à la surveillance continue des projets jeunesse financés.

La DGSPSP devrait couvrir les coûts de participation des projets aux rencontres régionales des représentants de projets du FSP.

La DGSPSP devrait faire participer les jeunes de façon continue à titre de conseillers de programme et, éventuellement, embaucher des jeunes comme source d'appui aux projets financés.



5. Recommandations

Les recommandations formulées dans le rapport visent à imprimer une direction aux futurs travaux concernant le Fonds pour la santé de la population.

Il est recommandé que Santé Canada prenne des mesures sous les rapports suivants :

Processus de fixation des priorités et de financement

- ◆ La DGSPSP (Bureau régional en Colombie-Britannique) devrait mettre sur pied un comité consultatif sur la santé de la population et la santé publique pour qu'il contribue à la fixation des priorités pour l'avenir et à la prise des décisions stratégiques.
- ◆ La DGSPSP devrait envisager d'établir une démarche uniforme pour résoudre les problèmes relevés par le comité d'examen dès le début de la mise en oeuvre des projets, afin d'optimiser le processus d'examen et d'améliorer les perspectives de succès des projets du FSP.

Mise en oeuvre et gestion des projets

- ◆ La DGSPSP devrait songer à fournir un appui à l'étape du développement de façon à accorder plus de temps et un soutien financier pour le démarrage des projets du FSP et assurer ainsi que les besoins en personnel soient satisfaits avant le début du projet.
- ◆ Le comité d'examen du FSP et la DGSPSP devraient arrêter des stratégies en vue d'aider les organismes promoteurs qui pourraient avoir besoin d'un soutien organisationnel supplémentaire et de faciliter ainsi la mise en oeuvre des projets du FSP.

- ◆ Les organismes communautaires voués aux jeunes devraient envisager de meilleures stratégies propres à favoriser l'établissement de partenariats entre eux, ainsi qu'avec les divers ordres de gouvernement, le secteur privé et d'autres bailleurs de fonds potentiels.
- ◆ La DGSPSP et les organismes communautaires voués aux jeunes devraient travailler de concert avec les représentants communautaires pour définir des façons d'accroître et de mesurer la capacité communautaire et partager cette information plus largement au profit de futures initiatives.
- ◆ Les organismes communautaires voués aux jeunes devraient envisager de renforcer l'appui de la communauté grâce à l'établissement de comités consultatifs communautaires comprenant des représentants de tous les segments de la communauté, y compris les divers paliers de gouvernement, le secteur privé et les principaux dirigeants communautaires.

Élaboration de la politique et transfert des connaissances

- ◆ La DGSPSP, les organismes communautaires voués aux jeunes et les jeunes eux-mêmes devraient travailler de concert pour produire du matériel de communication qui traite des déterminants de la santé dans un langage convivial.
- ◆ Les organismes communautaires voués aux jeunes devraient continuer à utiliser des modèles ou des approches qui comportent la prestation de services par les pairs, mettent l'accent sur les capacités d'adaptation personnelles et renforcent le ressort psychologique.
- ◆ La DGSPSP devrait appuyer davantage la documentation des modèles ou approches de prévention et d'intervention utilisés dans les projets jeunesse du FSP et en faciliter la diffusion à un auditoire plus large en Colombie-Britannique et partout au Canada.
- ◆ Les organismes communautaires voués aux jeunes et les organismes de financement devraient créer un mécanisme pour coordonner les actions prises en faveur des jeunes et s'employer à définir une stratégie jeunesse en Colombie-Britannique.
- ◆ La DGSPSP et les groupes communautaires de jeunes devraient s'assurer que la formation axée sur le perfectionnement des compétences des jeunes soit documentée convenablement et que l'information pertinente soit disséminée plus largement en Colombie-Britannique et partout au Canada.

Effets et incidences des programmes jeunesse

- ◆ Les organismes voués aux jeunes et la DGSPSP devraient continuer à renforcer la voix des jeunes et leur engagement en établissant des comités consultatifs de jeunes, en conférant aux jeunes un rôle consultatif auprès des adultes, ou en instaurant d'autres mécanismes au niveau communautaire et aux divers paliers de gouvernement.

- ◆ Les organismes communautaires voués aux jeunes et la DGSPSP devraient appuyer d'autres initiatives pour éprouver le modèle de ressort psychologique chez les jeunes comme un moyen de surmonter une large gamme de questions liées à la santé, et voir à disséminer cette information plus largement.
- ◆ Les organismes communautaires voués aux jeunes devraient relier plus étroitement leurs projets aux programmes d'emploi fédéraux et provinciaux qui s'adressent aux jeunes pour créer un pont entre l'amélioration des compétences des jeunes et l'accès à des possibilités dans le milieu de travail.
- ◆ Les groupes communautaires de jeunes et la DGSPSP devraient faire fonds sur les enseignements tirés des projets du FSP et engager la participation des jeunes autochtones et de leurs communautés à d'autres initiatives conjointes auxquelles participent des jeunes non autochtones.
- ◆ La DGSPSP devrait continuer à soutenir des projets jeunesse qui s'adressent à la jeunesse multiculturelle, en s'appuyant sur les enseignements tirés des projets jeunesse du FSP.
- ◆ Les groupes communautaires de jeunes et la DGSPSP devraient appuyer des initiatives qui permettent d'élucider les stratégies requises pour favoriser le maintien de choix de modes de vie sains chez les jeunes et les moyens de mesurer cet aspect à long terme.
- ◆ Les organismes communautaires voués aux jeunes et la DGSPSP devraient poursuivre les efforts pour trouver des moyens efficaces d'améliorer l'accès aux services au profit des jeunes.
- ◆ Les organismes communautaires voués aux jeunes et la DGSPSP devraient songer à élaborer des politiques et des protocoles pour garantir un niveau de confidentialité approprié dans la prestation des services aux jeunes.

Évaluation

- ◆ La DGSPSP devrait fournir aux projets financés une orientation et un soutien plus constants et mieux coordonnés au chapitre des évaluations, notamment pour ce qui est d'élaborer des modèles logiques et de s'entendre sur les effets, les indicateurs et les outils d'évaluation.
- ◆ Le DGSPSP devrait envisager de coordonner les activités d'une équipe d'évaluation qui fournirait de l'aide dans l'évaluation de tous les projets financés en vertu d'une catégorie particulière de projets du FSP, pour favoriser l'uniformité du point de vue de la collecte de données, des indicateurs et de la mesure des effets.

Durabilité

- ◆ La DGSPSP devrait munir les organismes promoteurs de plus de renseignements, de formation et de ressources pour les aider à subvenir à long terme aux besoins de leurs projets.
- ◆ La DGSPSP devrait envisager d'étendre à de trois à cinq ans la durée des projets financés en vertu du FSP, pour permettre d'en faire une évaluation à long terme et favoriser la durabilité des initiatives.

Rôle de surveillance et de soutien exercé par Santé Canada

- ◆ La DGSPSP devrait envisager d'adopter un calendrier de présentation de rapports semestriel plutôt que trimestriel, et rationaliser d'autres mécanismes associés à la surveillance continue des projets jeunesse financés.
- ◆ La DGSPSP devrait couvrir les coûts de participation des projets aux rencontres régionales des représentants de projets du FSP.
- ◆ La DGSPSP devrait faire participer les jeunes de façon continue à titre de conseillers de programme et, éventuellement, embaucher des jeunes comme source d'appui aux projets financés.

En conclusion, les organismes communautaires voués aux jeunes ainsi que tous les ordres de gouvernement et les communautés elles-mêmes doivent unir leurs efforts afin d'arrêter une stratégie globale concertée à l'égard des jeunes en Colombie-Britannique en vue d'aborder les enjeux qui concernent la jeunesse. Cette stratégie en faveur des jeunes devrait prendre appui sur les enseignements tirés des projets jeunesse du FSP et envisager les mesures suivantes :

- ◆ Utiliser des modèles et des approches éprouvés de prévention et d'intervention auprès des jeunes, et s'assurer que ces modèles, ainsi que l'information sur les produits, la formation et les ressources connexes, soient décrits dans un langage clair et qu'il y ait un processus en place pour disséminer ce savoir plus largement, en Colombie-Britannique et ailleurs au Canada.
- ◆ Élaborer des indicateurs de réussite et des outils de mesure communs concernant l'engagement des jeunes et le renforcement des capacités des jeunes et des communautés, qui puissent être appliqués par un large éventail de programmes pour les jeunes à la grandeur de la province.
- ◆ Appuyer les projets de recherche longitudinale et produire des études longitudinales pour être mieux en mesure de déterminer l'incidence des modèles de prévention ou d'intervention sur les jeunes et les communautés où ils vivent.

- ◆ Concevoir des stratégies pour aider les organismes et les communautés qui s'attaquent aux problèmes des jeunes à former des partenariats à long terme avec d'autres intervenants, comme d'autres ordres de gouvernement, le secteur privé et d'autres bailleurs de fonds, afin de favoriser la durabilité des initiatives pour les jeunes.
- ◆ Engager la participation des jeunes à cette stratégie, non seulement à l'échelon communautaire mais aussi au sein d'organismes fédéraux et provinciaux, pour qu'ils jouent le rôle de conseillers de programme auprès des projets financés à l'intention des jeunes.







ANNEXE 1

Description sommaire de chacun des dix projets jeunesse en santé de la population réalisés dans la Région de la Colombie-Britannique et du Yukon

(projets financés entre avril 2002 et mars 2004)

Nous sommes reconnaissants à tous les projets jeunesse de nous avoir fourni l'information qui suit.

Powell River Youth Project (Projet jeunesse de Powell River)

Coast Garibaldi Community Health Service Society

Les résultats de l'enquête sur la santé des adolescents menée par la McCreary Centre Society en 1998 et l'atelier *Next Step* de McCreary tenu en 2000 ont servi d'impulsion au projet jeunesse de Powell River. Les jeunes ont déterminé qu'il fallait un conseil consultatif de jeunes pour que la jeunesse de Powell River puisse avoir voix au chapitre de la planification entourant les questions liées à la santé des jeunes.

En novembre 2001, la région sanitaire de North Shore/Coast Garibaldi (maintenant la région sanitaire Vancouver Coastal) a demandé des fonds à Santé Canada pour réaliser le projet jeunesse de Powell River. Il s'agissait d'une initiative communautaire qui s'inspirait d'un modèle axé sur la santé de la population pour promouvoir la santé chez les jeunes de la région de Powell River. Ce modèle encourage les membres de la communauté, tels que la jeunesse locale, les parents, les professionnels, les groupes locaux et les organismes, à participer à des activités en faveur des jeunes. De plus, le modèle favorise la mobilisation des jeunes (en partenariat avec les organismes communautaires) en vue de la conception d'initiatives traitant des enjeux qui les touchent.

Le but global du projet était de mobiliser la jeunesse autochtone et non autochtone de Powell River afin de résoudre les enjeux cernés par un conseil consultatif de jeunes. Le projet poursuivait cinq principaux objectifs :

1. Renforcer et étendre le réseau de soutien du conseil consultatif de jeunes existant.
2. Fournir un appui au conseil consultatif de jeunes pour lui permettre de mener des initiatives qui améliorent les possibilités offertes à la population cible d'acquérir des compétences professionnelles ou des compétences préalables à l'emploi.
3. Fournir un appui au conseil consultatif de jeunes pour lui permettre de promouvoir des choix et des comportements de vie saine, en offrant aux jeunes de Powell River des opportunités et des événements éducatifs, sociaux et récréatifs.
4. Fournir un appui au conseil consultatif de jeunes pour lui permettre d'encourager la formation de rapports interpersonnels positifs entre les jeunes autochtones et non autochtones.
5. Fournir un appui au conseil consultatif de jeunes afin qu'il développe des possibilités pour les jeunes d'avoir des contacts avec les organismes communautaires en vue de partager l'information sur les enjeux cernés, et pour qu'il favorise la participation des jeunes à la prise des décisions et à la planification entourant les programmes et services qui s'adressent à eux.

Un grand nombre des activités organisées par le projet, notamment des danses, des salons jeunesse et des événements culturels, s'adressaient à tous les jeunes de la communauté. Toutefois, la population cible du projet était les jeunes autochtones et non autochtones, âgés de 12 à 18 ans, qui étaient aux études et vivaient dans la région de Powell River.

Des sondages ont été menés pour recueillir de l'information auprès des jeunes participants : un sondage portait sur la santé et le mode de vie, et l'autre sondage s'adressait aux bénévoles. De plus, des groupes de réflexion se sont tenus à la fin de chaque année de fonctionnement du projet et les registres du programme ont été examinés. On a déterminé que le projet avait eu les principaux effets suivants :

- ◆ Les jeunes étaient au courant des enjeux et sujets de préoccupation qui les concernent.
- ◆ Les jeunes étaient au courant de certaines des sources de soutien ou ressources qu'ils pouvaient utiliser pour résoudre ces enjeux.
- ◆ Les jeunes étaient au courant des défis ou obstacles qui entravaient leur accès à ces ressources (ils ont relevé quatre des six défis que le personnel avait cernés).
- ◆ La trousse sur le VIH/sida a été utilisée six fois au cours des deux années pour faire un travail de sensibilisation.
- ◆ Soixante-dix pour cent ou plus des jeunes bénévoles ont trouvé que leur confiance en soi s'était améliorée sous quatre rapports : « *ce qu'ils pensaient*

d'eux-mêmes; leur capacité de s'autoévaluer; leur capacité de s'adapter à de nouvelles situations/résoudre des problèmes; la capacité de communiquer.»

- ♦ Au moins 70 % des jeunes ont signalé que leur participation aux activités leur avait apporté des avantages, p. ex. « *qu'ils avaient appris quelque chose de neuf* ».
- ♦ Les membres du conseil de jeunes ont signalé que les rapports entre les jeunes autochtones et non autochtones s'étaient améliorés, p. ex. : plus d'activités mixtes, plus grand nombre d'activités différentes susceptibles d'intéresser les deux groupes.
- ♦ Les jeunes avaient plus d'occasions de fournir de l'information aux organismes communautaires sur les enjeux qui les concernent.
- ♦ Les jeunes étaient représentés dans au moins sept comités, conseils ou autres organes de décision locaux.

À peu d'exceptions près, le projet a eu les effets qu'il s'était proposé d'avoir et, dans bien des cas, il a dépassé les attentes des promoteurs.

MEN@PEERS

Prostitutes' Empowerment, Education Resource Society

Le projet pilote Men@peers, parrainé par la Prostitutes' Empowerment, Education and Resource Society (PEERS) et financé par le Fonds pour la santé de la population de Santé Canada, visait à répondre au besoin de stratégies de prévention et d'intervention ciblant les jeunes hommes vulnérables. Des stratégies de prévention ont été arrêtées pour aider les jeunes de sexe masculin à choisir dès le départ de ne pas entrer dans le commerce du sexe. Des stratégies d'intervention ont été définies pour aider les jeunes qui pratiquaient déjà le commerce du sexe à en sortir ou, à tout le moins, à améliorer leurs conditions de travail en optant pour des modes de vie plus sains. Comprendre les besoins particuliers des jeunes autochtones constituait une des priorités du projet.

Le projet a atteint ses buts en faisant participer les membres du groupe cible à l'élaboration de moyens d'appui, de ressources et de possibilités d'apprentissage axés sur l'intervention et la prévention, ainsi qu'en bâtissant une coalition d'organismes pouvant offrir des services pertinents aux jeunes hommes exploités sexuellement et plaider la cause de ce groupe dans les médias afin de sensibiliser le public. En bref, la société PEERS s'est engagée à développer un volet masculin dans son programme, lequel est maintenant en place.

Au cours de ses deux années de fonctionnement, le projet a atteint les objectifs suivants :

- ♦ Un travailleur des services d'approche a été engagé afin de rejoindre le groupe très marginalisé des jeunes de sexe masculin exploités sexuellement;
- ♦ Un groupe de soutien a été formé pour appuyer les jeunes de sexe masculin exploités sexuellement;
- ♦ Des stratégies ont été conçues pour s'attaquer aux enjeux entourant le commerce du sexe masculin;

- ◆ Des liens ont été établis avec d'autres prestataires de services communautaires afin de commencer à répondre aux besoins de ce groupe extrêmement marginalisé;
- ◆ Des ressources documentaires ont été créées et le projet a animé des ateliers visant à rejoindre la population de jeunes prostitués de sexe masculin ainsi que la communauté;
- ◆ Quatre séances de thérapie de groupe ont été organisées par l'entremise d'un organisme partenaire, la BC Male Survivors of Sexual Assault.

En résumé, le projet a touché à cinq domaines d'action du Fonds pour la santé de la population, notamment la participation et l'engagement des jeunes, l'éducation et le perfectionnement des compétences, l'amélioration de l'accès aux services et de leur efficacité, les choix de modes de vie sains, et la sensibilisation et l'appui de la communauté.

Le projet s'est avéré à la fois utile et innovateur. Les enjeux liés aux jeunes hommes exploités sexuellement, qui avaient largement été négligés par le passé, ont maintenant été abordés et examinés, ce qui a permis d'accroître les connaissances et la sensibilisation à ce sujet. Ce savoir peut maintenant être partagé avec d'autres intervenants qui travaillent auprès des jeunes hommes exploités sexuellement.

Street Link (Connexion jeunesse)

Punky Lake Wilderness Camp Society

Le projet *Street Link*, offert par la Punky Lake Wilderness Camp Society, poursuivait les objectifs suivants : fournir un appui aux jeunes afin de raffermir leur assurance personnelle par l'exploration de leur identité culturelle; aider les jeunes à renforcer leurs capacités d'adaptation personnelles pour les habiliter à réintégrer la vie sociale normale, le foyer et le système d'enseignement; ainsi que créer un modèle d'intervention qui puisse s'utiliser dans d'autres communautés.

Voici les principales activités menées par le projet :

- ◆ développement de rapports avec les prestataires de services communautaires (collectivité urbaine et collectivités des Premières nations) pour rendre les services plus accessibles aux jeunes;
- ◆ collaboration avec le comité des services à la jeunesse afin de coordonner la prestation de services aux jeunes à risque de la région;
- ◆ organisation d'activités sociales saines à l'intention des jeunes sans-abri et des jeunes à risque dans le cadre d'un certain nombre de manifestations organisées de concert avec d'autres organismes ou d'événements offerts par le programme;
- ◆ élaboration du manuel d'un programme d'études pour la présentation des sujets d'un atelier portant sur les choix de modes de vie sains;
- ◆ tenue d'une série de camps pour les jeunes tout au long de la période de deux ans;

- ♦ tenue d'un certain nombre d'ateliers dans le cadre des camps et au sein de la communauté afin de promouvoir des choix de modes de vie sains;
- ♦ parrainage d'un certain nombre d'événements;
- ♦ mise en oeuvre d'un programme en deux parties de formation en leadership pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences en tant que pairs conseillers;
- ♦ élaboration d'un manuel et d'un guide pour la mise en oeuvre de programmes communautaires axés sur la santé de la population qui s'adressent aux jeunes à risque.

Le programme s'est écarté quelque peu du concept prévu à l'origine. Il était censé s'adresser aux jeunes sans-abri et aux jeunes à risque de 15 à 24 ans. Cependant, un grand nombre de jeunes de 13 et 14 ans y ont été adressés. On a raccourci la durée des camps à trois jours pour des raisons scolaires.

Un des principaux résultats du projet a été d'insuffler aux participants un plus grand sentiment d'assurance personnelle et d'identité culturelle. Les jeunes qui ont participé aux camps ont indiqué qu'ils avaient amélioré leurs capacités sur le plan de la résolution des problèmes et de l'adaptation personnelle grâce à cette expérience. Un manuel a été produit pour guider la conception de programmes de camps dans d'autres communautés, le projet *Street Link* y étant présenté comme un modèle d'intervention pour les jeunes à risque.

Youth Warriors Against Violence Program (Jeunes guerriers contre la violence)

Centre d'éducation autochtone, Vancouver

Nous avons noué un partenariat avec la Warriors Against Violence Society, un organisme de service social établi à Vancouver, dans le but de sensibiliser la jeunesse autochtone à la question de la violence familiale et de lui montrer des méthodes d'intervention axées sur la guérison.

Deux cohortes de jeunes ont assisté à un semestre de recyclage scolaire pour améliorer leurs capacités et leurs connaissances en études anglaises et études des Premières nations. Les participants ont commencé à comprendre la guérison dans la perspective traditionnelle des Premières nations, utilisant des cercles de la parole, les enseignements des cercles d'influence et les arts culturels.

Les deux cohortes de jeunes ont ensuite assisté à un semestre de la formation Warriors Against Violence, qui comprenait l'enseignement de méthodes de counselling et de guérison holistique des familles. Chaque groupe a organisé une activité éducative communautaire portant sur la violence familiale.

En plus de recevoir un enseignement de base et une formation de conseiller, les participants au projet Youth Against Violence ont accompli les activités suivantes :

- ◆ fabriqué des capteurs de rêves autochtones traditionnels
- ◆ fabriqué des tambours à main autochtones traditionnels faits de peau de cerf et d'élan
- ◆ appris une chanson de guérison traditionnelle en langue lakota
- ◆ participé à une cérémonie de purification et appris le cérémonial
- ◆ participé à des cercles de la parole et appris comment les tenir
- ◆ participé à la cérémonie sacrée de la suerie
- ◆ acquis une connaissance des plantes médicinales autochtones traditionnelles
- ◆ mis en pratique les enseignements des aînés et les valeurs autochtones traditionnelles
- ◆ assisté à un camp Spirit de quatre jours dans la vallée de l'Elaho
- ◆ participé à la préparation d'aliments autochtones traditionnels
- ◆ eu des interactions avec des aînés autochtones
- ◆ participé à des cérémonies du calumet sacré
- ◆ eu des contacts avec des conseillers professionnels et l'auteur d'un livre sur le counselling, qui vient de la Saskatchewan
- ◆ participé à un atelier de théâtre
- ◆ présenté des exposés et des sketches à des membres de la communauté
- ◆ planifié et tenu des activités de collecte de fonds pour financer un dîner des diplômés
- ◆ assisté à la cérémonie de remise de diplômes du Centre d'éducation autochtone
- ◆ visité des organismes de service social, tels que le cercle de guérison Hey-wey-noq
- ◆ assisté à la marche de la Saint-Valentin en l'honneur des femmes disparues
- ◆ accueilli Danny Beaton, célèbre éducateur autochtone, guérisseur, cinéaste et flûtiste traditionnel, qui vient de l'Ontario
- ◆ assisté à un pow-wow et fourni de l'information sur le projet
- ◆ réalisé une grande mosaïque de tuiles qui fait partie d'une murale d'art publique installée sur Victoria Drive, dans Vancouver-Est.

Hands On Prevention and Education Project (HOPE) Gabriola Island BC (Prévention concrète et soutien éducatif), île Gabriola (C.-B.)

People for a Healthy Community On Gabriola Island

Le centre jeunesse *Gathering Place* sur l'île Gabriola a pour mission d'aider les jeunes à avoir du ressort psychologique dans leur vie personnelle. Notre travail auprès des jeunes a pour fondement l'établissement d'une relation de confiance et de soutien de sorte que toute activité que nous puissions offrir suscite un haut niveau d'apport, d'investissement et d'engagement de la part des jeunes. En insistant sur le ressort psychologique, nos efforts visent à protéger les jeunes du dedans au dehors.

Le projet HOPE avait pour but de rehausser l'efficacité globale de nos programmes, démarche qui nous a amenés à ajouter de nouveaux programmes répondant à cet objectif. À mesure que nous explorions de nouvelles avenues pour travailler avec les jeunes dans la communauté, nous avons eu soin d'assurer que nos efforts s'appuient sur des pratiques exemplaires dont l'efficacité manifeste avait été confirmée au moyen de mesures d'évaluation crédibles. Le projet avait pour pierre angulaire le renforcement du ressort psychologique chez les jeunes. À partir de méthodes de recherche établies, nous avons utilisé les quatre composantes du ressort psychologique chez les jeunes, telles qu'elles ont été définies par Bonnie Bernard, pour prendre des mesures de référence et évaluer l'efficacité de nos efforts. Nous avons utilisé les 40 atouts développementaux de l'Institut Search comme outil pour éduquer, motiver et encourager nos jeunes afin qu'ils prennent conscience de leur propre capacité de se préserver eux-mêmes du danger.

Nous avons ciblé trois groupes d'âge : 7 à 12 ans, 13 à 17 ans et 18 à 21 ans. Avant d'entamer le projet, nous avons en place cinq programmes offerts aux jeunes résidant sur l'île. Nos recherches nous avaient montré qu'un modèle d'engagement à titre de pair aidant représentait l'avenue la plus large pour rejoindre nos jeunes. Ce modèle appuyait intrinsèquement le développement du ressort psychologique chez les jeunes. Nous avons jeté les fondements du projet en formant les jeunes comme pairs aidants. Au cours des deux années de fonctionnement du projet, 43 jeunes, appartenant aux trois groupes d'âge, sont devenus des pairs aidants. Nous avons ensuite mis cette ressource à contribution dans le cadre des programmes existants et travaillé en partenariat avec les jeunes pour établir de nouveaux programmes visant à accroître l'efficacité de l'appui fourni aux jeunes pour consolider leur ressort psychologique.

Comme suite au projet, nous avons accru de un à trois le nombre de programmes destinés aux jeunes âgés de 7 à 12 ans. De plus, le projet nous a conduits à améliorer notre programme parascolaire en insistant davantage sur des activités qui renforcent les aptitudes sociales et la capacité de résoudre les problèmes. Le programme des jeunes meneurs en formation a donné à des jeunes de 11 et 12 ans la possibilité d'explorer le rôle de leadership dans un contexte valable. Le programme de soutien HOPE visant les élèves de la 7^e année a offert aux participants une expérience de huit mois qui les a amenés à évaluer leur niveau de ressort psychologique et leur pouvoir de faire des choix personnels avant de quitter l'île pour fréquenter l'école secondaire.

Nos programmes de loisirs et de soutien à l'emploi destinés aux jeunes de 13 à 18 ans ont été améliorés grâce à l'apport des pairs aidants qui ont pris une part plus active à la planification, la conception, la prise de décisions et la supervision de ces programmes. Le programme des pairs aidants a conféré aux jeunes le statut de meneurs, au centre comme dans la communauté, grâce à leurs projets de renouveau communautaire. Nous avons offert un encadrement hebdomadaire à ces jeunes pour les épauler dans leurs efforts pour aider leurs pairs et se définir comme des meneurs. Avec leur aide, nous avons créé un nouveau programme qui vise spécialement les jeunes de 18 à 21 ans. Notre île n'a pas d'industrie propre et la plupart de nos jeunes quittent l'île pour faire leur vie ailleurs. Rester coincé sur l'île peut signifier du chômage et la fréquentation de groupes de pairs plus jeunes. Ce groupe de soutien intensif, qui est un programme de 12 semaines, influe directement sur cette situation en aidant les jeunes à trouver le cap et en leur offrant un soutien indispensable pour leur donner confiance dans l'avenir. Dans l'ensemble, nous avons amélioré nos cinq programmes existants et ajouté cinq autres programmes. Ainsi, nous offrons maintenant dix programmes qui engagent la participation des jeunes tout en créant de saines relations dans leurs vies.

Comme l'indiquent les mesures d'évaluation externes, nous avons montré que, grâce à ces efforts, nos jeunes participants ont bénéficié d'une amélioration globale de leur niveau de ressort psychologique. Le projet a donc eu une incidence positive sur notre efficacité pour ce qui est d'engager la participation des jeunes de l'île et de travailler avec eux. Nous sommes très reconnaissants à l'équipe de la santé de la population pour l'appui qu'elle nous a fourni dans la poursuite de ce but.

From the Inside Out: Promoting Resilience in Early Adolescence (Du dedans au dehors : développement d'un ressort psychologique chez les jeunes adolescents)

La McCreary Centre Society

Le projet s'appuyait sur les principes de l'intervention précoce, du développement sain des jeunes et du renforcement de la capacité des jeunes et des communautés. Il comprenait deux volets : 1) la préparation d'un rapport de recherche fournissant un fonds d'information qui révèle que la période de la jeune adolescence, bien qu'elle soit particulièrement vulnérable aux risques, offre également un créneau pour promouvoir un développement sain; et 2) l'élaboration et la réalisation d'un processus de développement communautaire qui engageait la participation des jeunes adolescents à des activités favorisant un développement sain.

La McCreary Centre Society s'est servie des données de son enquête sur la santé des adolescents de la Colombie-Britannique pour produire un rapport convivial qui fournit une base probante à l'appui du principe de l'intervention précoce dans la jeune adolescence. Le rapport, intitulé *Healthy Youth Development: The Opportunity of Early Adolescence*, confirme que les problèmes surgissent à un jeune âge et que les jeunes qui affichent des comportements à risque élevé plus tard dans l'adolescence ont généralement commencé à se livrer à ce genre d'activité vers la fin de l'enfance ou au début de l'adolescence. Le rapport indique également que la promotion d'un

développement sain dans la jeune adolescence doit inclure des opportunités qui font acquérir des compétences, créent des rapports avec des adultes qui procurent compassion et soutien, et inspirent un sentiment d'optimisme face à l'avenir. Le rapport a été distribué à des organismes communautaires et des représentants gouvernementaux en Colombie-Britannique, et sa diffusion se poursuit.

Dans le cadre du deuxième volet du projet, on a conçu un modèle d'action communautaire novateur qui utilise des stratégies de renforcement ou de développement du ressort psychologique pour promouvoir un développement sain dans la jeune adolescence. Le centre McCreary s'est allié à deux communautés autochtones - la bande Wet'suwet'en de Moricetown et la bande Ulkatcho de Anahim Lake - ainsi qu'à la communauté banlieusarde de North Surrey. Un adulte dans chacune de ces communautés s'est engagé à appuyer une série d'ateliers pour les jeunes adolescents. Deux adolescents locaux plus âgés ont été recrutés pour épauler les adultes participant au projet. Le centre McCreary avait pour rôle de fournir le soutien suivant : 1) deux coordonnateurs de la participation des jeunes au centre McCreary ont prêté main forte aux équipes communautaires, selon les besoins, pour la planification et la conduite des ateliers; 2) le centre McCreary a défini la structure de base et les activités des ateliers, ce qui comprenait l'établissement du profil des communautés, la conduite d'un projet communautaire, des jeux concourant au développement d'un esprit de corps et des activités récréatives; 3) le centre McCreary, grâce à la contribution de Santé Canada, a accordé des fonds pour couvrir les dépenses des ateliers et verser une rémunération aux jeunes meneurs.

L'Association canadienne des loisirs intramuros définit le leadership comme « *l'exercice d'une influence positive sur les autres* ». Le modèle *From the Inside Out* a été conçu pour donner aux adultes, aux adolescents âgés et aux jeunes adolescents l'opportunité d'acquérir des compétences et de l'expérience afin d'exercer un rôle de leadership dans leur communauté. Le modèle n'était pas censé être utilisé pour créer des programmes récréatifs classiques pour les jeunes. En effet, une de ses composantes clés était la promotion de la participation des jeunes à la vie de leur communauté par les moyens suivants : les adultes soutiennent les jeunes et travaillent en partenariat avec eux; les jeunes meneurs animent des activités et des projets, et offrent des modèles de comportement positifs; les jeunes adolescents participent à des activités saines qui commencent à les intéresser aux questions qui touchent leur communauté.



First Nations School Success Project (FNSSP) (Projet pour le succès scolaire des Premières nations)

Urban Native Youth Association

Le but du FNSSP, réalisé par l'Urban Native Youth Association (UNYA), était d'améliorer les perspectives qui s'offrent aux jeunes autochtones en leur procurant du soutien et des ressources éducatives qui les encourageront à demeurer aux études et à réussir tant sur le plan scolaire que social. Pour atteindre ce but, nous nous sommes fixé les objectifs suivants :

- ◆ mettre sur pied des clubs de devoirs;
- ◆ élaborer des ressources et des outils d'apprentissage utiles;
- ◆ appliquer des mesures ciblées de prévention et d'intervention auprès des jeunes pendant la période de transition critique (de la 7^e à la 9^e année);
- ◆ accroître la participation des parents ou tuteurs autochtones à l'éducation de leur enfants;
- ◆ accroître la participation communautaire au projet, en recrutant des bénévoles pour les clubs de devoirs, en engageant la participation des parents, des prestataires de services et du personnel de soutien ou des ressources du conseil scolaire de Vancouver (CSV), ainsi qu'en favorisant une communication accrue entre les membres de la communauté.

Par le truchement du FNSSP, l'UNYA a travaillé en collaboration avec le personnel du CSV et d'autres partenaires pour créer des clubs de devoirs dans des écoles primaires et secondaires ainsi que dans divers établissements communautaires de l'Est de Vancouver. Le FNSSP a recruté et formé des bénévoles pour qu'ils fournissent du tutorat de groupe et du soutien aux élèves des clubs de devoirs. De plus, le projet visait à intéresser directement les parents ou tuteurs à l'apprentissage de leurs enfants, de même qu'à faciliter un dialogue entre les parents/tuteurs, le personnel et les administrateurs du CSV et d'autres ressources communautaires afin de mieux les sensibiliser aux besoins des élèves autochtones et de renforcer le continuum des ressources disponibles pour les appuyer. En outre, le FNSSP a lancé des initiatives éducatives spéciales, comme les cercles de lecture pendant le congé du printemps, le projet des troussees pour les petits, des repas-partage et des journées communautaires pour les parents autochtones, et le programme d'été Young Spirits, programme de six semaines à l'intention des jeunes autochtones qui passent de l'école primaire à l'école secondaire. Au moyen d'ateliers quotidiens et d'activités positives, éducatives, sociales et récréatives, ce programme a permis aux participants d'acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, des connaissances culturelles et d'autres outils qui les aideront à rester aux études et à réussir, tant sur le plan scolaire que social.

Voici certaines des réalisations du FNSSP au cours du projet pilote :

- ◆ a procuré un soutien et des ressources éducatives aux jeunes autochtones par la mise sur pied d'un programme de clubs de devoirs dans les écoles du centre-ville de Vancouver;

- ◆ a mis sur pied 11 clubs de devoirs et services de tutorat éducatif dans la communauté;
- ◆ a constitué un bassin de tuteurs bien formés, efficaces et engagés pour fournir de l'aide aux élèves autochtones - le FNSSP a recruté et formé plus de 60 bénévoles communautaires jusqu'ici;
- ◆ a intégré des mesures et des techniques de prévention pour aider à soutenir la transition de l'école primaire à l'école secondaire - Une initiative importante prise à cet égard consistait à offrir un programme éducatif d'été en leadership conçu pour faciliter aux jeunes autochtones la transition entre les 7^e, 8^e et 9^e années. Au cours des deux étés, le YSSP a permis à près de 60 jeunes d'assister à 15 ateliers éducatifs et préventifs. Ces ateliers étaient centrés sur la formation des qualités de meneurs, la promotion des visées éducatives et la sensibilisation aux dangers liés à la consommation et à l'abus d'alcool et de drogues, ainsi qu'à d'autres questions qui concernent la jeunesse autochtone.
- ◆ a encouragé le soutien parental des élèves autochtones en favorisant la participation des parents aux clubs de devoirs et à d'autres initiatives du FNSSP, ainsi qu'aux projets scolaires et éducatifs de leurs enfants, d'une manière générale.
- ◆ a élaboré et mis en pratique des ressources et des outils d'apprentissage utiles pour améliorer les processus d'apprentissage et de développement chez les élèves autochtones;
- ◆ a accru la participation communautaire par le recrutement de bénévoles et l'établissement de rapports avec des groupes et services locaux (y compris le personnel de soutien et les ressources du CSV et d'autres partenaires communautaires);
- ◆ a appliqué des mesures de prévention à l'égard des jeunes de la maternelle à la 7^e année afin de renforcer leurs aptitudes scolaires et d'assurer qu'ils aient accès à un large éventail de soutiens à partir d'un jeune âge.

Nous avons apporté de légers ajustements aux programmes pendant l'exécution du projet pilote, mais le FNSSP n'a pas beaucoup changé par rapport au concept initial.



Multicultural Peer Support Group Program – MY Circle (Programme multiculturel de soutien par les pairs – Cercle de la jeunesse multiculturelle)

Immigrant Services Society of BC

Créé par la Immigrants Services Society of BC, le Cercle de la jeunesse multiculturelle était un programme innovateur pour les jeunes, fondé sur un modèle communautaire de soutien par les pairs, qui visait à épauler les jeunes immigrants et réfugiés âgés de 14 à 24 ans pour :

- ◆ rompre leur isolement
- ◆ leur enseigner de nouvelles compétences
- ◆ favoriser le partage des stratégies d'adaptation
- ◆ recueillir de l'information et des ressources
- ◆ développer des moyens de renforcer la capacité communautaire.

Nos principaux objectifs étaient les suivants :

- ◆ Fournir un milieu sécuritaire, confidentiel et accessible dans lequel les jeunes immigrants et réfugiés puissent gagner de l'assurance et arriver à mieux comprendre les questions complexes concernant leur adaptation et leur intégration.
- ◆ Dispenser annuellement trois programmes de formation exhaustifs de 80 heures à de 50 à 60 jeunes nouveaux-arrivants, âgés de 14 à 24 ans, pour qu'ils deviennent des animateurs de groupes de soutien par les pairs et de jeunes dirigeants communautaires.
- ◆ Rehausser l'estime de soi des jeunes immigrants et réfugiés, ainsi qu'accroître leur participation et leur engagement dans la communauté en général.
- ◆ Mettre en œuvre de 15 à 25 groupes de soutien par les pairs dans le district régional de Vancouver et la région environnante à l'intention des jeunes immigrants et réfugiés qui sont aux prises avec le processus d'adaptation.
- ◆ Éduquer les participants aux groupes de soutien sur des questions comme le racisme, l'intimidation, le suicide, la dépression, l'estime de soi, le deuil, la santé mentale, les structures familiales, la sexualité et les rôles et responsabilités des citoyens.
- ◆ Aider à unir physiquement et à reconforter les jeunes immigrants et réfugiés dans leurs communautés géographiques, p. ex. sensibilisation aux ressources ou aux services communautaires offerts dans les centres culturels et centres de jeunesse, les écoles, les foyers de voisinage, les cliniques de santé, etc.
- ◆ Promouvoir, faire connaître et sans cesse développer et améliorer les partenariats communautaires pour les groupes de soutien par les pairs destinés aux jeunes nouveaux arrivants.
- ◆ Continuer à créer pour les jeunes nouveaux arrivants des occasions de faire entendre leur voix et de sensibiliser la communauté en général aux enjeux auxquels ils sont confrontés, grâce à l'éducation du public, à des allocutions, à des ateliers éducatifs et aux reportages dans les médias.

Le programme du Cercle de la jeunesse multiculturelle a formé 31 jeunes animateurs bénévoles. Ceux-ci ont signalé que la formation avait rehaussé leur confiance personnelle et leur estime de soi, réduit leur niveau de stress, amélioré leur aptitudes en communication et donné un plus grand sentiment d'appartenance vis-à-vis de leurs communautés respectives et de la société canadienne.

Les jeunes animateurs ont offert six groupes de soutien par les pairs à plus de 150 jeunes nouveaux arrivants qui éprouvaient des difficultés à s'intégrer. Ces groupes ont aidé les participants à rompre l'isolement dans lequel ils se trouvaient et à faire de nouveaux amis. Ils ont échangé de l'information au sujet de leurs cultures et de leurs pays natals. Les jeunes ont signalé qu'ils ont acquis une meilleure compréhension de la culture canadienne grâce à leur participation au groupe. Ils ont aussi été renseignés sur les ressources et les services à leur disposition.

Les anciens du programme (après la fin de la première année) ont formé une « équipe d'intervention » qui s'emploie à donner une voix plus forte aux jeunes immigrants et réfugiés dans la communauté générale. Les membres de l'équipe d'intervention ont participé à un projet de vidéo pour les jeunes dans le cadre duquel ils ont créé des courts métrages sur des questions qui leur tiennent à coeur. D'autres membres de l'équipe d'intervention ont aidé à produire une émission radio hebdomadaire de concert avec la Radio Co-op de Vancouver, désignée « Y57 », qui insistait sur les enjeux auxquels les jeunes nouveaux arrivants sont confrontés.

Au cours de ses deux années de fonctionnement, le Cercle de la jeunesse multiculturelle s'est fait connaître aux niveaux provincial et national grâce à l'attention qu'il a suscitée dans les médias. Le programme a été l'objet d'articles dans divers journaux, dans des émissions de nouvelles télévisées et dans des émissions radio présentées sur les ondes de la SRC. Nos jeunes ont été invités à présenter des allocutions partout au Canada et ont participé à plusieurs panels dans le cadre de divers colloques et conférences. Ils ont été très actifs pour ce qui est d'organiser des ateliers éducatifs dans les écoles et les centres communautaires pour faire mieux comprendre les questions auxquelles la jeunesse multiculturelle fait face. Un grand nombre des anciens du programme apportent une contribution positive à la communauté par leur travail de bénévole auprès d'organismes desservant la population générale avec lesquels ils sont entrés en contact pendant le programme. D'autres anciens ont trouvé des emplois comme animateurs et travailleurs des services d'approche dans des organismes voués aux jeunes. Bref, le programme aide les nouveaux arrivants à prendre une part active à la société canadienne et à s'y intégrer d'une manière positive.

Downtown Street Voice: Youth Participation Strategy (Parole aux jeunes de la rue du centre-ville – Stratégie pour la participation des jeunes)

Covenant House Vancouver

La mise sur pied du comité consultatif de jeunes (Downtown Street Voice) de Covenant House Vancouver (CHV) a commencé officiellement en novembre 2000. Dès février 2001, un comité central de 12 membres avait été formé. Le comité consultatif de jeunes fournit de la rétroaction et une orientation au personnel et au conseil de direction de CHV au sujet des programmes, services et politiques en vigueur qui influent sur les clients de l'organisme et les jeunes sans-abri du sud du centre-ville. Les membres sont tous des clients actuels ou d'anciens clients du programme, âgés de 16 à 25 ans.

En janvier 2002, CHV s'est mis à travailler en partenariat avec le Programme de mobilisation communautaire de Justice Canada puis, peu après, avec le Fonds pour la santé de la population de Santé Canada afin de créer le modèle des pairs aidants dans le contexte de l'organisme pour venir en aide aux jeunes sans-abri et aux jeunes à risque de 16 à 25 ans. Depuis, un certain nombre de nouvelles initiatives ont vu le jour et sont devenues des ajouts permanents à notre palette de services.

Ce partenariat avec le Fonds pour la santé de la population a permis à CHV d'accomplir tous les buts qu'il s'était fixé à l'origine, et de produire la plupart des effets escomptés. Voici la liste des buts visés, telle qu'elle figurait dans la proposition initiale :

1. Offrir un cours de formation en leadership de six mois à 12 jeunes sans-abri ou jeunes à risque âgés de 16 à 25 ans;
2. Maintenir et renforcer le comité consultatif de jeunes interne déjà en place, au profit de tous les clients de l'organisme;
3. Former de nouveaux partenariats avec des groupes et des organismes communautaires grâce à des consultations de réseautage et à des tables rondes communautaires menées par des pairs;
4. Produire un outil de développement communautaire (production de vidéo) qui aidera les services du Covenant House et les partenaires communautaires à définir des stratégies pour la participation des jeunes, c.-à-d. des modèles de comités consultatifs et de programmes de pairs aidants;
5. Offrir aux jeunes des possibilités d'emploi et de bénévolat.

Tous les buts et toutes les activités précités ont été définis par les membres et le personnel du comité consultatif de jeunes de CHV. Depuis la création du comité consultatif en février 2001, le projet a pris de l'ampleur non seulement du point de vue du nombre de membres participant, mais aussi de la participation directe du groupe à la prise des décisions au sein de l'organisme et dans la communauté en général. Tous les membres du comité consultatif étaient des clients actuels ou

d'anciens clients et, faisant fonds sur l'expérience personnelle de ses membres avec la situation des sans-abri, la culture de la rue et les services offerts au CHV, ce comité dynamique de jeunes adultes avait initialement pour raison d'être de fournir de la rétroaction et des avis au personnel et aux membres du conseil de direction de l'organisme afin d'améliorer nos programmes et services.

Toutes les activités et tous les buts du projet réalisé grâce au Fonds pour la santé de la population constituent aujourd'hui des initiatives permanentes qui s'inscrivent dans le programme de base de Covenant House Vancouver, notamment :

- ◆ Un comité consultatif de jeunes mené par les jeunes;
- ◆ Un réseau de jeunes pris en charge pour les jeunes âgés de 16 à 24 ans qui sont actuellement pris en charge par le gouvernement ou qui l'ont été et ne le sont plus;
- ◆ Un programme de pairs aidants (six diplômés en 2002, et dix en 2004);
- ◆ Possibilités d'emploi et de bénévolat offertes aux jeunes au sein de l'organisme;
- ◆ Approche et éducation communautaires (ateliers, conférences, événements, etc.).

Connecting with Pride: Enhancing the Health of LGBTQ Youth in BC (S'unir dans la fierté : améliorer la santé des jeunes LGBTQ en Colombie-Britannique)

Pacific Foundation for the Advancement of Minority Equality (désignée le Centre)

S'adressant aux jeunes LGBTQ (lesbiennes, gais, bisexuels, transgenderistes et adolescents en questionnement) de la Colombie-Britannique, le projet représentait un effort de collaboration entre les Gab Youth Services au Centre, Youthquest! et l'Urban Native Youth Association. Trois employés ont été embauchés pour mettre en oeuvre les objectifs du projet, dont deux formateurs/agents de développement communautaire à temps partiel et un coordonnateur de la recherche. Ce projet de deux ans poursuivait les objectifs suivants :

1. Étendre à des régions à l'extérieur du Lower Mainland l'accès à l'information et aux ressources axées sur la lutte contre l'homophobie et l'hétérosexisme;
2. Contribuer au développement à long terme de services de soutien des jeunes LGBTQ à l'extérieur du Lower Mainland en offrant de la formation et en soutenant la formation de coalitions locales en faveur des jeunes LGBTQ;
3. Constituer un réseau provincial d'appui aux jeunes LGBTQ et à leurs alliés;
4. Recueillir de l'information sur ce qui peut aider les jeunes à deux esprits à se sentir en sécurité, en cernant les besoins des jeunes à deux esprits vivant dans des réserves choisies ou à proximité de celles-ci.

Plusieurs documents ayant trait aux deux premiers objectifs ont été publiés, dont les suivants :

PrideSpeak Resource Manual: A Helpful Guide to Presenting Anti-Homophobia Workshops; Peer Action Support Services: A How to Manual Revised Edition; Starting Out: A Practical Guide to Starting Queer Youth Drop-ins; Connections: A Resource Guide for Lesbian, Gay, Intersex, Bisexual, Two-Spirit, Transgender, Questioning and Queer Youth in BC.

Des centaines d'exemplaires de ces ouvrages ont été distribués à des jeunes, des écoles, des bibliothèques publiques, des organismes de service social, des centres de soins de santé et des centres pour toxicomanes. Ces publications offrent des renseignements et une aide pratiques aux personnes qui travaillent auprès de jeunes queer.

Au cours de la première année du projet, le personnel a monté quatre ateliers de week-end visant à répondre aux deuxième et troisième objectifs. Les collectivités de Prince George, Kamloops, Trail et Nanaimo ont été choisies comme sites pour l'atelier car chacune de ces communautés comportait déjà un réseau ou un groupe jeunesse LGBTQ, qui pouvait fournir un appui local pour les jeunes participant aux ateliers. En tout, 60 jeunes ou dirigeants de jeunes ont assisté aux ateliers de formation en leadership. Dans trois des quatre communautés, on a pu compter sur le soutien d'organismes locaux pour aider à l'organisation des ateliers.

Pendant la deuxième année du projet, une conférence sous le thème *Bringing It Home: Building a Queer Friendly BC* (bâtir une société conviviale pour les queer en Colombie-Britannique) s'est tenue à Kamloops, du 12 au 14 août 2003. La conférence avait pour objet de renforcer les compétences des jeunes vivant à l'extérieur du Lower Mainland et de leur permettre d'utiliser ces compétences pour élaborer des services nécessaires dans leurs communautés respectives. La conférence a été planifiée par un groupe de dirigeants de jeunes chevronnés du Lower Mainland, et 86 jeunes venant de partout dans la province y ont assisté. Au total, 17 ateliers et deux débats d'experts abordant un éventail de sujets touchant le leadership et la lutte contre l'oppression ont été offerts.

Le quatrième objectif du projet a été mis en oeuvre par le coordonnateur de la recherche et un comité consultatif de jeunes à deux esprits. Ceux-ci se sont réunis chaque mois pour concevoir un questionnaire d'évaluation, puis en dépouiller et en évaluer les résultats. Le comité a mis au point un outil d'évaluation des besoins qu'il a diffusé au cours d'une période de plusieurs mois et auquel 44 personnes ont répondu. Les résultats en sont présentés dans le document intitulé : *Two-Spirit Youth Speak Out: Analysis of the Needs Assessment Tool.*



ANNEXE 2

Questions d'évaluation

Évaluation du programme de projets jeunesse du Fonds pour la santé de la population en Colombie-Britannique

Questions d'évaluation

1. Dans quelle mesure votre projet a-t-il satisfait aux objectifs du Fonds pour la santé de la population sous les rapports suivants :
 - a. renforcer la capacité des jeunes
 - b. renforcer la capacité d'intervention des communautés
 - c. former des partenariats et des rapports de collaboration entre divers secteurs
 - d. accroître la base de connaissances pour l'élaboration des programmes et des politiques en santé de la population
 - e. agir sur les déterminants de la santé.
2. De quelle manière votre projet a-t-il abordé spécifiquement les capacités d'adaptation personnelles et le revenu en tant que déterminants de la santé (poser la question s'il n'en est pas traité au 1.d. ci-dessus)?
3. Quelles stratégies avez-vous appliquées pour rejoindre les communautés autochtones ou multiculturelles? (s'il y a lieu)
4. Votre projet a-t-il permis de concevoir de nouveaux modèles de prévention ou d'intervention auprès des jeunes ou de confirmer des modèles existants? Veuillez expliquer.
5. Quels ont été, à votre avis, les principaux succès du projet – qu'est-ce qui a bien fonctionné et quels enseignements peut-on en tirer?

6. Quels ont été, à votre avis, les principaux défis – qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et quels enseignements peut-on en tirer?
7. Est-ce que la mise en oeuvre du projet s'est écartée de ce qui avait été proposé à l'origine? Dans l'affirmative, de quelle façon et quelles leçons peut-on en tirer?
8. J'ai plusieurs questions à propos des résultats de votre projet :
 - a. Veuillez expliquer dans quelle mesure le projet a réalisé ce qu'il visait à accomplir?
 - b. Quelles preuves avez-vous de l'efficacité du projet pour ce qui est d'atteindre ses buts et objectifs? (Questions d'approfondissement : proportion de l'auditoire cible servie et niveau de participation de l'auditoire cible.)
 - c. Dans l'ensemble, quelle différence le financement de ce projet a-t-il permis de faire?
 - d. À votre avis, quel sera l'impact à long terme du projet?
 - e. Le projet a-t-il eu des résultats non voulus ou imprévus?
9. J'ai quelques questions au sujet de l'évaluation du projet :
 - a. Le modèle logique que vous avez conçu a-t-il été utile? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - b. Le processus d'évaluation vous a-t-il causé des difficultés? (Questions d'approfondissement sur la conception, le consultant chargé de l'évaluation, la formation du personnel et des bénévoles, les outils d'évaluation, les personnes qui ont participé au processus d'évaluation et la façon dont leur apport a été utilisé.)
 - c. Est-ce que les résultats de l'évaluation provisoire ont aidé le projet de quelque façon? (Avez-vous changé un aspect quelconque du projet suite à l'évaluation provisoire?)
 - d. Avez-vous des suggestions qui permettraient d'améliorer le processus d'évaluation?
10. En ce qui touche les rapports des responsables du projet avec Santé Canada :
 - a. Avez-vous des commentaires à faire sur le processus de présentation de rapports à Santé Canada?
 - b. Avez-vous des commentaires à faire au sujet du soutien que Santé Canada a offert aux projets?
11. Qu'est-ce que le financement accordé par Santé Canada a apporté à votre programme et à votre organisme dans son ensemble?
12. Qu'advient-il du programme une fois terminé le financement par le Fonds pour la santé de la population? (Questions d'approfondissement au sujet des plans pour assurer la durabilité du programme.)
13. Que feriez-vous différemment si vous en aviez la possibilité?
14. Avez-vous d'autres suggestions sur des façons d'améliorer le programme du Fonds pour la santé de la population?



ANNEXE 3

Documents examinés

Les documents suivants ont été passés en revue :

Documentation utilisée avant la sollicitation de projets :

- ◆ Rapports sur les plans et les priorités de Santé Canada de 2001-2002 et 2002-2003
- ◆ Étude intitulée *Considerations for Population Health Fund Solicitation Process 2001-2002 and 2002-2004*
- ◆ Le Plan d'action pour promouvoir l'approche axée sur la santé de la population au Canada
- ◆ Orientations stratégiques nationales
- ◆ Mobilisation en faveur de la santé de la population : stratégie régionale (1999)
- ◆ Priorités nationales du FSP (2001)
- ◆ Plan stratégique provisoire de la DGSPSP (2001-2004)
- ◆ Planification stratégique de la DGSPSP dans la Région de la Colombie-Britannique et du Yukon (2001-2002)
- ◆ Buts de la Colombie-Britannique en matière de santé, ministère provincial de la Santé et ministère responsable des personnes âgées (1997)
- ◆ Plan de rendement, ministère provincial des Enfants et de la Famille (2001-2002 / 2003-2004)
- ◆ Analyse de la conjoncture régionale en matière de santé des jeunes, préparée pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de la Région de la Colombie-Britannique et du Yukon (2001)

- ◆ Documentation liée au processus de demande :
 - Demande de proposition
 - Intention présenter une demande
 - Fonds pour la santé de la population – Guide du requérant (2001)
- ◆ Documentation liée à l'examen des demandes :
 - Mandat du comité d'examen
 - Formulaire d'examen de l'admissibilité
 - Formulaire d'examen de la proposition
 - Liste des propositions examinées, sommaire de leurs points forts et faiblesses, et commentaires particuliers
- ◆ Documents justificatifs et de suivi :
 - Structure des rapports d'étape et de suivi trimestriels (y compris des exemples d'indicateurs pour la documentation des résultats)
 - Fiche d'information – rapports d'étape et de suivi trimestriels
 - Plan de présentation de rapports d'étape et de suivi trimestriels
 - Rapports de suivi trimestriels – Document de référence interne à l'intention des consultants de programme
 - Structure du rapport final
 - Plan d'évaluation du travail – Santé de la population en Colombie-Britannique
 - Dépenses admissibles et guide de gestion financière (y compris la revue du formulaire Prévisions de comptant et état des dépenses trimestriels)
- ◆ Autres documents:
 - Rapport final – Évaluation du Fonds pour la santé de la population, septembre 2003, préparé par Carolyn Nutter
 - Plan de rendement 2001-2002 / 2003-2004, ministère provincial des Enfants et de la Famille, 26 mars 2001
 - Guide d'appréciation des études d'évaluation de Santé Canada (ébauche, mars 2003)



ANNEXE 4

Liste des produits créés par les projets jeunesse en santé de la population réalisés dans la Région de la Colombie-Britannique et du Yukon

Projet jeunesse de Powell River :

- ◆ Trousse sur le VIH/sida
- ◆ Livret *Working Effectively Together: Tips for Working with Aboriginal Youth*

Men@peers:

- ◆ *The Sexual Exploitation of Our Boys: How to Prevent and Intervene*
- ◆ Notes de conférence et vidéo sur les jeunes de sexe masculin exploités sexuellement

Street Link:

- ◆ Diverses ressources disponibles

Programme Youth Against Violence :

- ◆ Programme de cours

HOPE:

- ◆ Vidéo, manuel et guide pour les parents

McCreary Centre Society:

- ◆ Guide pour les ateliers destinés aux jeunes adolescents
- ◆ Rapport de recherche : *Healthy Youth Development: The Opportunity of Early Adolescence*

Multicultural Peer Support Program - MY Circle:

- ◆ Cahier des ressources accessibles aux jeunes

Downtown Street Voice - Covenant House:

- ◆ Vidéo sur l'engagement des jeunes

Connecting with Pride:

- ◆ Cahier de ressources pour les jeunes LGBTQ
- ◆ *Pride Speak Resource Manual - A helpful Guide to Presenting Anti-Homophobia Workshops*
- ◆ *Youth quest - Starting Out - A Practical Guide to Starting Queer Youth drop-ins*
- ◆ *Peer Action Support Services*



Annexe 5: Modèle logique des projets financés par le Fonds pour la santé de la population en Colombie-Britannique

Champs d'action du programme	Participation et engagement des jeunes / Par les jeunes, pour les jeunes Cible : Jeunes et organismes servant les jeunes	Éducation et perfectionnement des compétences Cible : Jeunes vivant dans des conditions à risque	Choix de modes de vie sains Cible : Jeunes vivant dans des conditions à risque	Amélioration de l'accès aux services et de leur efficacité Cible : Org. et groupes servant la communauté	Sensibilisation et appui de la communauté Cible : Communautés où des jeunes vivent dans des conditions à risque
Activités (Programme)	<ul style="list-style-type: none"> Organisation/animation de groupes de soutien par les pairs Formation pour les pairs aidants Formation/facilitation en défense par les pairs Formation/soutien en counselling par les pairs Formation comme animateur Formation en leadership Formation des membres de conseils Formation du personnel Org./tenue de conférences Production de vidéos/bulletins Org./soutien de réseaux de soutien par les pairs Org./soutien de conseils consultatifs de jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement et formation de tuteurs Recrutement de jeunes autochtones Sensibilisation des parents Services de tutorat pour les jeunes autochtones Clubs de devoirs Information, à la portée des jeunes, sur des questions comme l'intimidation, la violence, la santé sexuelle, la consommation d'alcool et de drogues, les relations, les troubles d'alimentation Formation des animateurs de groupes de soutien par les pairs Fonctionnement pendant 10 semaines de groupes de soutien par les pairs Programme de formation <i>Warriors Against Violence</i> Placements dans des emplois 28 ateliers pour jeunes de 12-14 ans dans 4 communautés de la C.-B. Formation profess. et préalable à l'emploi adaptée aux jeunes de la rue Counselling en dynamique de la vie/rédaction de CV/présentation à des employeurs/placement 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de salons jeunesse/conférences Organisation d'activités sociales/récréatives sans drogue et alcool Prestation d'activités de plein air/récréatives Mentorat par les aînés Organisation de groupes de soutien hebdom. pour les jeunes de 8-12 ans Production d'un manuel/plan de cours sur la prévention de l'abus d'alcool et de drogues 	<ul style="list-style-type: none"> Production d'un rapport sur les déterminants de la santé chez les jeunes adolescents Production/diffusion d'un rapport sur un modèle d'intervention précoce dans l'adolescence Formation pour les prestataires de services qui travaillent avec les jeunes LGBTQ Élaboration de ressources/outils concernant les LGBTQ Médiation entre les services et les jeunes à risque Production d'un guide sur les services pour les jeunes à risque 	<ul style="list-style-type: none"> Défense des jeunes à risque Organisation et animation de discussions communautaires sur l'itinérance chez les jeunes Production d'un vidéo Recrutement et formation de bénévoles de sexe masculin comme travailleurs des services d'approche
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de programmes, ateliers, tables rondes, conférences Produits créés (p. ex. vidéos, bulletins) Nombre de jeunes atteints et facteurs de risque abordés (p. ex. participation des jeunes à des comités) Nombre de jeunes autochtones atteints Durée de la participation des jeunes autochtones Groupes hebdomadaires de soutien par les pairs Nombre de réseaux de soutien entre pairs Nombre de jeunes autochtones siégeant à des conseils consultatifs de jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de tuteurs bénévoles formés Nombre d'animateurs de groupes de soutien par les pairs formés Nombre de groupes de soutien par les pairs et de jeunes qui y participent Nombre de classes/groupes Nombre de présentations Nombre de pairs mentors formés Nombre de jeunes atteints/facteurs de risque abordés Nombre de jeunes membres des PN atteints/durée de la participation Niveau de satisfaction des participants Nombre d'emplois créés 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes/jeunes autochtones participant Nombre d'événements tenus 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres avec des partenaires communautaires Nombre de prestataires de services recevant de la formation sur les façons d'améliorer l'accès aux services pour les jeunes à risque Nombre de bénévoles Nombre d'organismes partenaires Nombre de participants collaborant à la planification des activités 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants de différents secteurs Nombre de groupes des PN engagés à contrat Nombre d'outils éducatifs produits Nombre de groupes des PN participant
Incidence du programme : Effets à court terme (comprend habituellement les avantages obtenus par les participants, accroiss. des connaissances/compétences/sensibilisation)	<ul style="list-style-type: none"> Accroiss. des conn./de la motiv./des capacités des jeunes à risque pour ce qui est de participer à la prise des décisions L'organisation sait mieux comment accroître la participation des jeunes à la prise des décisions Les jeunes se sentent capables d'obtenir du soutien par des pairs au besoin Meilleure compréhension mutuelle des jeunes autoch. et non autoch. 	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves autochtones réussissent à faire leurs devoirs scolaires Les jeunes à risque connaissent mieux les services/ressources et sont plus capables d'y accéder Les jeunes animateurs sont plus aptes et motivés à réduire la violence parmi leurs pairs Accroiss. des capacités d'adapt. pers./de résolution des problèmes Accroiss. de l'estime de soi Accroiss. de la connaissance de la culture canadienne Accroiss. de l'aptitude à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes sont mieux informés pour faire des choix de modes de vie sains Les jeunes sont plus au courant des activités sans drogue et alcool 	<ul style="list-style-type: none"> Les prestataires de services sont mieux sensibilisés aux façons d'améliorer l'accès aux services pour les jeunes à risque Le personnel des organismes/ groupes sait mieux comment rendre les programmes accessibles Le personnel des organismes/ groupes connaît mieux les déterminants de la santé chez les jeunes adolescents Le personnel des organismes/ groupes est plus sensibilisé aux jeunes LGBTQ et capable de les appuyer 	
Effets à moyen terme (avantages obtenus par les participants – accroissement des...)	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes à risque participent davantage à la prise des décisions, à tous les niveaux Accroiss. du nombre de polit./programmes appuyant la participation des jeunes à la prise des décisions 	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes autochtones réussissent mieux à l'école Augmentation de l'assiduité scolaire Accroiss. du pourcentage d'élèves autochtones obtenant leur diplôme Diminution du nombre de jeunes ayant des comportements à risque Accès accru à l'enseignement postsecondaire Accroiss. de l'emploi/employabilité Les jeunes disent avoir formé des amitiés à l'extérieur de leur communauté 	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes choisissent des modes de vie plus sains Les jeunes réduisent leur usage du tabac/ne fument pas Les jeunes réduisent leur consomm. d'alcool ou de drogues illicites ou les évitent Les jeunes ont moins recours aux services de santé mentale Les jeunes se montrent capables de se maintenir en bonne santé Les jeunes signalent un accroissement de leur bien-être Les jeunes disent bénéficier d'un meilleur soutien de la santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation accrue des ressources/ programmes de la communauté par les jeunes à risque Accroiss. du nombre/de la diversité des programmes appuyant les jeunes à risque Accroiss. du nombre de programmes faisant participer les jeunes adolescents aux enjeux/à la prise des décisions dans la communauté Accroiss. des partenariats et du réseautage entre les organismes travaillant auprès des jeunes à risque 	<ul style="list-style-type: none"> Initiatives communautaires pour résoudre le problème de l'itinérance chez les jeunes Accroiss. du nombre de jeunes vivant dans des conditions de logement stables et sûres Rapports accrus entre les jeunes autochtones et non autochtones Indices de changements dans les politiques publiques en faveur du soutien des jeunes à risque Meilleure compréhension dans la communauté au sujet des jeunes de sexe masculin exploités sexuellement
Effets à long terme (Modification du statut ou des conditions)		<ul style="list-style-type: none"> Efficacité accrue des organismes servant les jeunes à risque 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance et soutien accru des jeunes à risque par la communauté (besoins, forces, intérêts, droits) 	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes vivant dans des conditions à risque, spécialement les jeunes des communautés autochtones et multiculturelles, ont amélioré leur niveau d'instruction, leurs aptitudes sociales et à l'emploi, leur revenu et leur santé 	